



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI



FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

(DGAT)

Option : GEOGRAPHIE HUMAINE ET ECONOMIQUE

Mémoire de maîtrise

**STRATEGIES DE FINANCEMENT DU
DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

Présenté par :

SALOMON Joseph

Sous la Direction de :

Dr. Toussaint VIGNINO

Maitre Assistant au DGAT/FLASH

Soutenu le /14 /10/ 2015

SOMMAIRE

DEDICACE	2
REMERCIEMENTS.....	3
SIGLES ET ACRONYMES.....	4
RESUME	6
ABSTRACT	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DU SUJET ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1 - Problématique	9
1-2 -Démarche méthodologique	17
CHAPITRE II : FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D’AKPRO-MISSERETE	23
2.1 – Situation géographique et administrative de la zone d’étude	23
2.2 – Caractéristiques biophysiques.....	26
2.3– Caractéristiques socio-démographiques.....	29
2.4 –Activités économiques	36
CHAPITRE III : FINANCEMENT DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE D’AKPRO-MISSERETE.....	42
3.1-Canaux de participation	42
3.2 – Stratégies de mobilisation des ressources	49
CHAPITRE IV : PROPOSITIONS DE MESURES POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DANS LA COMMUNE D’AKPRO MISSERETE	60
4.1- Responsabilité des collectivités locales.....	60
4.2 - Amélioration des ressources internes	61
4.3 – Amélioration des ressources externes.....	63
4.4- Inventaire et analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des principales zones de la commune d’Akpro-Missereté.....	67
CONCLUSION	70
BIBLIOGRAPHIE	72
TABLE DES MATIERES	88

DEDICACE

A

- mon père Mévognon SALOMON qui m'a donné le sens de l'engagement ;
- ma mère Mélanie BONOU qui m'a toujours soutenu, orienté et donné son amour ;
- mon épouse Prudencia FADONUGBO et mes enfants Steve, Espérance, et Marie-Sarah.

REMERCIEMENTS

La rédaction du présent mémoire n'a été possible sans le soutien de certaines personnes. Je remercie particulièrement :

- ✓ le Docteur Toussaint VIGNINOÛ, Maître-assistant à l'UAC qui m'a d'abord lancé, guidé puis orienté tout au long de ce travail. Merci beaucoup Professeur ;
- ✓ le Personnel enseignant du Département de Géographie et Aménagement du Territoire qui a assuré pendant des années ma formation ;
- ✓ le Personnel de la Mairie d'AKPRO-MISSERETE, en particulier Monsieur DAH HLOHOUNNON Brice et le chef service du développement, de la planification et des travaux, M. Rogatien DOSSOU qui ont contribué au recueil des informations ;
- ✓ a mes frères Narcisse et Thierry pour leur soutien ;

Je n'oublie pas toute la population rencontrée dans la Commune lors de mes enquêtes ;

- ✓ au Professeur Christophe GANDONOU, je lui dis merci pour les observations et conseils ;

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la rédaction de ce mémoire, parents et amis, je leur dis merci.

SIGLES ET ACRONYMES

ADV : Association de **D**éveloppement **V**illageoise.

AEV : Adduction d'**E**au **V**illageoise.

ANCB: Association **N**ationale des **C**ommunes du **B**énin

ASECNA : **A**gence pour la **S**écurité de la **N**avigation **A**érienne en **A**frique
et à **M**adagascar

C/SAF : **C**hef **S**ervice des **A**ffaires **F**inancières

C/SDPT : **C**hef **S**ervice de **D**éveloppement de la **P**lanification et des **T**ravaux

C/ST : **C**hef **S**ervice **T**echnique

DGAT : **D**épartement de **G**éographie et **A**ménagement du **T**erritoire

DST : **D**irection des **S**ervices **T**echniques

F : **F**rancs

CFA : **C**ommunauté **F**inancière de l'**A**frique

FLASH : **F**aculté des **L**ettres, **A**rts et **S**ciences **H**umaines

HIMO : **H**aute **I**ntensité de **M**ain d'**Œ**uvre.

IGN : **I**nstitut **G**éographique **N**ational

INSAE : **I**nstitut **N**ational de la **S**tatistique et de l'**A**nalyse **E**conomique

MDGL : **M**inistère de la **D**écentralisation et de la **G**ouvernance **L**ocale

MISD : **M**inistère de l'**I**ntérieur, de la **S**écurité et de la **D**écentralisation

ONG : **O**rganisation **N**on **G**ouvernementale

PDC : **P**lan de **D**éveloppement **C**ommunal

PIB : **P**roduit **I**ntérieur **B**rut

PIP : **P**rogramme d'**I**ntervention **P**ublique

PM : **P**uits **M**oderne.

PTF : **P**artenaire **T**echnique et **F**inancier

PNDCC : **P**rogramme **N**ational de **D**éveloppement des **C**ommunes par les
Communautés.

PNUD : **P**rogramme des **N**ations **U**nies pour le **D**éveloppement

PRODECOM: Programme d'Appui au Démarrage des Communes.

RGPH₃ : Troisième Recensement Général de la Population et de
L'Habitation

SAF : Services Administratif et Financier

SBEE : Société Béninoise d'Énergie Électrique

SONEB : Société Nationale des Eaux du Bénin

UAC : Université d'Abomey-Calavi

RESUME

Le développement de nos collectivités locales est considéré aujourd'hui comme un enjeu important. Dans la commune d'Apkro-Misséréte des stratégies s'impose afin de mobiliser des ressources nécessaires pour financer le développement.

La méthodologie utilisée est basée sur la collecte des informations à travers une recherche documentaire approfondie complétée par les enquêtes de terrain auprès des populations et l'analyse des résultats. Les résultats obtenus montrent que les ressources pouvant financer le développement local dans la commune d'Apkro-Misséréte sont limitées. Hormis les 5% de contributions pour les réalisations PNDCC, les populations appuient les actions de développement local à hauteur de 10%. Les partenaires extérieurs sont contributeurs du budget à hauteur de 70%. Mais à l'égard des besoins existants et croissants, ces résultats restent insuffisants, voire insignifiants.

Mots clés : Apkro-Misséréte, Développement local, Stratégies de financement, Sources de financement.

ABSTRACT

The development of our local collectivities is considered today like an important stake. In the township of Apkro-Misséréte of the strategies imposes itself in order to mobilize necessary resources to finance the development.

The used methodology is based on the collection of the information through a deepened documentary research completed by the investigations of land by the populations and the analysis of the results.

The gotten results show that resources capable to finance the local development in the township of Apkro-Misséréte are limited. Except the 5% of contributions for the PNDCC realizations, the populations push the actions of local development in height of 10%. The outside partners are contributory of the budget in height of 70%. But with regard to the existing and increasing needs, these results remain insufficient, or even petty.

Key words: Apkro-Misséréte, local Development, Strategies of financing, Sources of financing.

INTRODUCTION

Les pratiques administratives en vigueur dans les pays en voie de développement avant le vingt et unième siècle sont peu favorables au progrès scientifique étant donné qu'elles sont basées sur les expériences coloniales caractérisées par une administration de commandement et d'intimidation extrêmement rigide et peu favorable aux initiatives de base (Igué, 1999). Confrontés alors aux exigences de la croissance et aux défis de la globalisation, ces pays dont le Bénin sont aujourd'hui appelés à restituer leur politique de développement. Dès lors, des réformes dont la décentralisation y ont été instaurées et ont axé leur plan d'actions et d'interventions à l'échelle des communes sur le développement local. Ceci constitue une référence utilisée par les opérateurs de programme de développement.

La décentralisation est un processus qui consiste à transférer une part du pouvoir exercé par un Etat à des entités politiques ou administratives d'échelon inférieur (Levy et Lussault, 2003). Sur le plan administratif, on parle de transfert de compétences ou de pouvoir : elle vise alors à diminuer la concentration des activités, des pouvoirs et des compétences dans un lieu central physique et un centre de pouvoir qu'est l'Etat (Merlin et Choay, 2009).

Ainsi, au Bénin avec la décentralisation, il incombe indubitablement aux nouvelles communes issues du découpage territorial, notamment celles rurales d'assurer leur développement à la base en se fondant sur les atouts et potentialités que leur offrent les milieux naturel et humain en attendant ceux qu'apporteraient les financements extérieurs.

Il est donc clair que le problème majeur qui se pose aux Etats ayant opté pour la décentralisation, notamment le Bénin est, sans aucun doute, celui du financement du développement des collectivités locales (Amètonou, 2002). En effet, la loi n°97- 029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes pose le problème de la survie des communes et leur capacité à financer leur

propre développement. Malgré les dispositions de cette loi, bon nombre de communes peinent encore à financer leur propre développement.

Dans la Commune d'Akpro- Missérété, afin de promouvoir le développement local, plusieurs projets de développement ont été initiés. Mais, qui sont ceux qui financent ces projets et comment se mobilise leur financement ?

C'est alors dans ce cadre que s'inscrit la présente étude dont le thème est intitulé : « **stratégies de financement du développement local de la Commune d'Akpro-Missérété** ».

Dans ce document, le premier chapitre expose la problématique et décrit la démarche méthodologique ; au deuxième chapitre, les facteurs favorables aux activités c'est-à-dire les potentialités économiques de la commune ont été exposées ; ensuite le troisième chapitre est consacré au financement des initiatives de développement de AKPRO – MISSERETE et enfin dans le quatrième chapitre les mesures ont été proposées pour renforcer le développement local durable de la Commune.

CHAPIRE I : PROBLEMATIQUE DU SUJET ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Ce premier chapitre, aborde la problématique du sujet, ainsi que la démarche méthodologique adoptée pour la rédaction du mémoire.

1.1 - Problématique du sujet

1.1.1 Revue de littérature

Plusieurs travaux scientifiques ont porté sur le concept de développement local et les pratiques qui s'y attachent. Ainsi :

Ogouwalé (2002) indique ce que recouvre le concept d'économie locale qui aide à comprendre comment fonctionne et évolue réellement la société locale à savoir les ménages, les opérateurs économique les institutions etc.... Dans cet ouvrage, les voies et moyens par lesquels les entités locales peuvent engager un processus de développement autonome ont été prospectés sans occulter la question de financement du développement local tant sur la base des ressources internes qu'externes et la meilleure façon de concevoir et de mettre en œuvre des programmes porteurs de l'amélioration des conditions de vie des populations dans une approche participative.

FDM (2001) dans «gérer l'économie localement en Afrique, Manuel ECOLOC-Evaluation et perspectives de l'économie locale » a indiqué ce que recouvre le concept d'économie locale qui aide à comprendre et à faire comprendre comment fonctionne et évolue réellement la société locale (les ménages, les opérateurs économiques, les institutions etc.). Par ailleurs, dans cette étude, il est indiqué les voies et moyens par lesquels les entités locales peuvent engager un processus de développement autonome. En somme, la cruciale question de financement du développement local, tant sur la base des ressources internes qu'externes, et la meilleure façon de concevoir et de mettre en œuvre des programmas porteurs de l'évolution et de l'amélioration des conditions de vie des populations ont été le point focal de cet ouvrage.

ELA (1990), évoque les tendances lourdes du développement local en milieu rural. L'auteur stigmatise le paradoxe d'une promotion du monde rural qui naîtrait de l'intervention de l'Etat dans le développement de l'agriculture alors que les dynamiques «du dehors » semblent sublimées et étouffées celles «du dedans». Dans cette perspective, l'auteur montre que les structures du développement rural se définissent en fonction de la stratégie des acteurs qui contrôlent le pouvoir.

Au terme de cette réflexion, l'auteur conclut que «le sort des petits paysans africains est lié à la volonté de puissance des forces sociales qui contrôlent le marché de la brousse».

Pour lui, «ce n'est pas la volonté manifeste qui manque aux travailleurs ruraux car, malgré l'autoritarisme ambiant et les vicissitudes, les paysans font preuve de dynamisme qui se manifeste par des initiatives permettant de trouver une issue là où tout semble bloquer par le pouvoir»

Serge et *al.* (1989) pour leur part, ont abordé les formes de solidarité qui existe entre le monde occidental et les populations du Sud tout en mettant en exergue la complexité des sociétés du tiers monde. Par ailleurs, ces auteurs ont établi en dix-neuf thématiques majeures le diagnostic complet éclairant tel ou tel problème dans son contexte local.

De ce panorama général, il ressort une image très contrastée du tiers monde. Du reste, un répertoire des mutations socio-économiques en cours est présenté et des informations indispensables sont fournies par ces auteurs afin de cerner les conditions à réunir pour évoluer vers un monde plus juste et plus solidaire et développé. .

Gentil (1986) dans son travail intitulé «Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest» retrace le parcours des expériences des paysans africains, la création et la transformation des organisations paysannes » qui s'inscrivent dans un environnement entraînant de nouvelles orientations et un nouveau rapport de force. Il indique par la même occasion que malgré toutes les théories du «

développement rural» essayées, il n'y a véritablement constitution de mouvements paysans capables de peser sur les orientations et des intéressés de la classe politique et aux impératifs du système économique mondial. A ce sujet, l'auteur stipule qu'«une théorie coopérative spécifique dans le cas africain reste à inventer.

Planque (1983), dans son ouvrage intitulé « Le développement décentralisé », a montré dans quelle mesure la dynamique des facteurs économiques, antérieurs, la modernisation et les découvertes scientifiques se complètent pour favoriser le développement des zones périurbaines ou rurales. Son étude donne les grandes lignes en matière de développement à la base. En somme, la cruciale question de financement du développement local, tant sur la base des ressources internes qu'externes, et la meilleure façon de concevoir et de mettre en œuvre des programmes porteurs de l'évolution et de l'amélioration des conditions de vie des populations ont été le point focal de cet ouvrage.

Pour l'essentiel, ces différents ouvrages ont permis de cerner davantage les concepts clés et les contours du sujet, d'approfondir les connaissances sur les questions des stratégies de financement des initiatives de développement et de gestion des infrastructures à caractères public.

1-1-2 Justification de l'étude

La Constitution du 11 Décembre 1990 en République du Bénin choisit comme régime politique adopté au Bénin la démocratie. Ce qui signifie que le pouvoir du peuple est géré par le peuple et pour son intérêt. C'est dans cette optique que les articles 150 et 153 de cette constitution jettent les bases de la décentralisation. En effet, la décentralisation est un processus et en même temps un moyen de gestion de la communauté, un processus de création de richesse et sa gestion efficace avec la participation primordiale effective des communautés locales. Elle induit directement un changement de comportements

des populations qui désormais doivent apprendre à compter sur elles-mêmes (Amètonou, 2002). De toutes les manières, tout le monde s'accorde à reconnaître que l'avenir des collectivités décentralisées dépendra des forces vives locales, de la mobilisation des ressources naturelles ainsi que de la capacité des leaders à mobiliser les populations autour des projets pertinents de développement (Ogouwalé, 2002).

En réalité, lorsqu'on parle de décentralisation, il faut directement penser à un concept de développement à la base, une forme de démocratisation de la gestion communautaire. Dans cette quête permanente de "démocratie locale", de gestion de proximité, il transparait la capacité de la collectivité décentralisée à maîtriser la planification et le financement de son développement. Il revient alors à l'autorité locale d'assurer le bien-être de sa population, d'apporter un souffle à l'économie locale et aider sa population, les plus jeunes et les plus démunies à s'épanouir. Mais force est de constater que depuis plus de dix ans de gestion locale dans nos communes, les populations continuent de vivre dans la pauvreté. Comment peut-on donc l'expliquer ?

En effet, que ce soit au Bénin comme partout ailleurs en Afrique, les stratégies de développement mises en place ces deux dernières décennies n'ont pas apporté grande chose. Bon nombre d'entre elles, même si elles visent la décentralisation sont toujours calquées sur une gestion centralisée d'une autre ère. Ce qui n'a pas permis véritablement de juguler la pauvreté dans les communes en Afrique Subsaharienne et surtout au Bénin. Au contraire, elle s'est accrue (Rapport de la Banque Mondiale, 1996).

Il se pose alors un problème récurrent de l'application effective des dispositions prévues par les documents fondamentaux régissant la décentralisation. On peut même affirmer sans se tromper que l'échec des projets et programmes de développement s'explique par la non implication des bénéficiaires locaux depuis leur phase de conception jusqu'à celle de réalisation (Sardan, 1995 ; cité par Ogouwalé, 2002).

Aujourd'hui, l'implication et la participation (matérielle et/ou financière) des bénéficiaires des projets de développement constituent les conditions nécessaires, voire impératives et requises pour assurer et garantir le succès des projets de développement (PNDC, 1998).

La décentralisation est donc un levier de développement local ; elle induit la participation des différents acteurs, ce qui est un facteur de mobilisation de financement. Le développement local est lié à la décentralisation et à la démocratisation, car il implique l'expression d'opinion et la prise de décision par les communautés. (Amètonou, 2002).

Au-delà de toute attente, certaines localités du Bénin font des efforts extraordinaires pour vaincre la fatalité et sortir du joug de la pauvreté. Elles ont accueilli la décentralisation comme un instrument bienvenu de développement.

Très souvent, les populations fournissent des efforts physiques (ramassage du sable, fourniture d'eau etc...). De même, sous la supervision des autorités locales ou des instances des associations de développement, des souscriptions volontaires, après une large concertation sont décidées. Des cotisations sont levées et des stratégies opérationnelles sont déployées afin de susciter une contribution supplémentaire de la part des populations. En somme, toute une panoplie de stratégies de financement alternatif est conçue. Par ailleurs, une fois les infrastructures réalisées, les populations mettent en place des modes de gestion qui aident à la pérennisation des acquis desdites infrastructures (Sèdjidé, 2011).

Dans la Commune d'Akpro-Misséréte, la municipalité et les populations font d'énormes efforts pour accompagner les objectifs de la décentralisation. Les populations s'adonnent à plusieurs activités rémunératrices et contribuent au développement de leur localité. Avec le maigre budget communal, les autorités communales s'appuient sur les efforts de leurs populations et leurs disponibilités pour faire appliquer le plan de développement Communal (PDC). Mais étant donné que toutes les expériences rencontrées dans la gestion de cette localité

n'ont pas fait l'objet de recherche, à cet égard, une étude plus approfondie sur les sources et stratégies de financement du développement local dans la commune d'Akpro-Misséréte mérite d'être conduite.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs questions de recherche se posent :

- ✓ Quelles sont les ressources dont dispose la commune d'Akpro-Misséréte pour son développement ?
- ✓ Quelles sont les stratégies mises en place pour la mobilisation de ces ressources ?
- ✓ Quelles sont les difficultés rencontrées pour la mobilisation des ressources et quelles sont les mesures à prendre pour les contourner ?

Les réponses à ces différentes questions nous permettront d'atteindre les objectifs visés.

1.1.3 Hypothèses et objectifs de recherche

1.1.3.1 Hypothèses de travail

Pour cette recherche, trois hypothèses ont été émises :

- les ressources financières de la Commune d'Akpro-Misséréte sont limitées (essentiellement fiscales)
- plusieurs infrastructures à caractère socio-économique sont réalisées dans la commune avec une importante participation des populations locales.
- la commune rencontre des difficultés dans la mobilisation des ressources financières.

1.1.3.2 Objectifs

Les objectifs de la présente étude se démultiplient en objectif global et en objectifs spécifiques.

- **Objectif global**

L'objectif global de cette recherche est d'étudier les sources et les stratégies de financement du développement local dans la commune d'Akpro-Misséré.

- **Objectifs spécifiques de la recherche**

De façon spécifique, elle vise à :

- Identifier les sources de financement des différents projets de développement dans la Commune d'Akpro-Misséré.
- Identifier les stratégies de financement utilisées pour la réalisation des infrastructures socio-économiques dans la Commune d'Akpro-Misséré.
- Proposer d'autres options sûres de mobilisation et de financement pour un développement local durable dans la commune.

1.1.4 – Clarification de concepts

Les différents concepts à clarifier sont : Décentralisation, stratégies de financement, développement local, partenaires au développement.

Décentralisation : est un système d'organisation des structures administratives de l'Etat qui accorde des pouvoirs de décision et de gestion à des organes autonomes régionaux ou locaux : collectivités locales, établissements publics (Larousse, 2008).

On distingue généralement deux types de décentralisation : La décentralisation politique et administrative ou décentralisation au sens commun du terme et la décentralisation technique (Adjaho, 2002). Dans les deux cas, la notion de décentralisation s'identifie d'abord et avant tout, à celle d'autonomie d'une entité locale par rapport à une entité centrale nationale. Grâce au processus de décentralisation les communes du Benin dont celle d'Akpro-Misséré sont devenues autonomes. Elles mobilisent les ressources pour gérer leur territoire.

Stratégies de financement : Mécanismes par lesquels les populations et autorités locales arrivent à mobiliser les ressources nécessaires pour l'aboutissement d'un projet de développement. Elles peuvent être de nature à inciter d'autres partenaires (extérieurs) à participer à un projet de développement économique ou socio-sanitaire.

Méthode développée par les populations locales en l'occurrence les acteurs et leaders d'opinion pour mobiliser les ressources locales et inciter d'autres bailleurs généralement les partenaires au développement de la localité à contribuer et à participer aux financements des projets auto - initiés (Ogouwale, 2002). Dans la commune d'Akpro-Misséréte, la coopération japonaise appuie les constructions des AEV dans les localités. Dans le cadre de cette étude les stratégies de financement sont l'ensemble des mesures prises par les autorités municipales et les populations à la base pour réaliser une infrastructure socio-économique ou pour mener une action à caractère économique.

Développement local : Le développement est un ensemble de processus et d'actions visant à promouvoir la croissance économique et socio-culturelle des populations d'une entité géographique donnée. Dans le cadre de la décentralisation, le développement désigne une volonté politique des acteurs de promouvoir le l'épanouissement et la modernisation du territoire (la commune) sur lequel ils vivent. Il s'inscrit dans la logique d'une stratégie de lutte contre la pauvreté (Adjado, 2002)

Partenaires au développement : Ce sont des personnes physiques ou morales ou des groupes d'individus qui soutiennent et appuient les initiatives de développement. Dans le cadre du financement du développement local, les partenaires au développement sont représentés par l'Etat, les ONG, les institutions onusiennes solidaires du développement, du bien-être et du progrès des populations. Leurs appuis peuvent être financiers ou techniques. (Adjado ,2002)

1.2 – Démarche Méthodologique

Dans le cadre de cette étude, la méthodologie à adopter s'articulera autour de trois points à savoir :

- la collecte des données,
- le traitement des données. Ces travaux de terrain sont axés sur l'observation directe à l'aide d'un guide d'observation, les interviews et les entretiens directs avec un guide d'entretien et un questionnaire lors de nos enquêtes,
- l'analyse des résultats.

1.2.1 - Collecte des données

Très utile et indispensable à cette recherche, elle a couvert toute la période de la préparation du mémoire.

1.2.1.1- Types de données

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche se rapportent aux :

- statistiques climatologiques (hauteurs de pluies) extraites de la base des données de l'ASECNA qui portent sur la station de Porto-Novo sur la période 1983-2012. Ces données ont permis de calculer les valeurs statistiques pour mieux appréhender les indicateurs des tendances climatiques dans le document ;
- données démographiques de la commune d'Akpro-Misséréte suivant les différents RGPH et tirées des bases de données de l'INSAE. Ces données ont permis d'appréhender l'évolution démographique de ladite commune ;
- statistiques agricoles de 1995 à 2013 obtenues au CARDER Ouémé / Plateau.
- les informations qualitatives obtenues lors des investigations auprès des sages et des autorités de la commune.

1.2.1.2-Techniques de collecte

Elle a permis d'orienter l'étude en s'appuyant sur les ouvrages traitant des questions relatives à notre problématique, les études antérieures déjà faites sur secteur d'étude et toutes autres recherches ayant trait au thème. Pour cela, plusieurs bibliothèques et centres de documentation sont visités. Il s'agit de :

- La Bibliothèque de l'UAC
- Le Centre de Documentation de la FLASH
- Le Centre de Documentation de l'INSAE
- Le Centre de Documentation du Ministère de la décentralisation et des Collectivités Locales
- Le Centre de Documentation de la Commune d'Akpro-Misséréte
- Le Centre de Documentation de l'ASECNA
- Le Centre de Documentation de l'IGN

Voici présentés sous forme de tableau (Tableau1) les bibliothèques et centres de documentation visités et les types d'informations à rechercher et à recueillir.

Tableau I : Centres de documentation visités et les types d'informations recueillies

Centre de documentation	Documents recherchés	Types d'informations à recueillir
Bibliothèque de l'UAC	Livres, Thèses, Mémoires, Articles	Informations générales, et à caractères méthodologiques
ASECNA	Données climatiques : température, insolation Humidité relative, vent, pluviométrie	Informations sur les statistiques climatiques de la zone d'étude
Bibliothèque du MDGL	Livres, Thèses, Mémoires, Articles, Revues	Informations générales sur la décentralisation et les collectivités locales
Centre de documentation de la FLASH	Livres, Thèses, Mémoires	Informations générales et à caractères méthodologiques
Centre de documentation de la Commune d'Akpro-Misséréte	Articles, Revues, PDC	Informations générales et à caractères méthodologiques
IGN	Fonds topographiques	Données cartographiques sur la zone d'étude
INSAE	Données démographiques : poids démographique, niveau d'instruction, niveau de scolarisation, PIB, groupes socio-culturels	Informations sur les statistiques démographiques de la zone d'étude
LEDUR	Livres, Mémoires	Informations générales

Source : Résultats d'enquêtes, 2014

Le tableau I illustre les différents centres de documentation qui ont permis d'appréhender les informations utiles pour la réalisation et la bonne compréhension du sujet. La recherche documentaire a été complétée par les informations recueillies lors des travaux de terrain.

L'observation directe lors des enquêtes de terrain a permis de répertorier les différentes stratégies existantes dans le cadre du développement local d'une part, et d'autre part à évaluer le niveau d'informations de la population sur la

décentralisation à Akpro-Missérétié et enfin d'apprécier le degré de financement du développement local par les populations.

1.2.1.3 – Enquêtes socioéconomiques

Pour une bonne collecte des données sur le terrain, des techniques appropriées sont utilisées afin que les observations réalisées soient parfaitement définies. Ainsi, les techniques suivantes ont été utilisées :

- En direction des autorités de la Mairie (Maire, CST, CSAF, CSPD...) les Chefs d'arrondissement, les personnes impliquées dans les projets de développement, les chefs quartiers, tous considérés comme des personnes ressources, nous avons fait des entretiens semi-directs individuels.
- Après des cultivateurs, des artisans, des commerçants, les femmes au marché, la collecte des données a été faite à l'aide de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARPA) d'une part et le Focus – Group d'autre part.
- Ces deux méthodes ont permis de collecter les informations relatives aux problèmes de développement dans le respect du savoir des communautés (MARPA) et ensuite de recueillir leur appréciation sur un problème donné.
- L'observation participante quant à elle a permis de vivre les réalités de la Commune à travers les faiblesses et les difficultés rencontrées dans le financement du développement local.

1.2.1.4- Travaux de terrain

- **Outils et matériels utilisés**

Dans le cadre de la réussite de cette étude, plusieurs outils et matériels ont été utilisés. Les plus importants concernent :

- Les questionnaires pour les populations ;

- Les guides d'entretien pour les autorités municipales et les personnes ressources ;
- Des bandes numériques pour l'enregistrement des réponses issues des entretiens ;
- Un appareil photographique numérique pour la prise des images sur le terrain.

- **Echantillonnage :**

L'échantillonnage a été constitué par l'ensemble des cinq arrondissements que compte la commune. La population cible est composée des adultes, des jeunes, et des personnes âgées sans oublier leur catégorie socioprofessionnelle (instituteurs, cultivateurs, ménagères, revendeurs (ses) vendeurs, artisans, conducteurs de taxi-moto, élèves etc.). Au total 250 personnes ont été enquêtées à raison de 50 personnes par arrondissement. Il faut signaler que les populations n'étaient pas disponibles compte tenu du fait que la période des enquêtes coïncidait avec celle des travaux champêtres. D'autres émettaient des réserves avant de livrer les informations.

1.2.2– Traitement des données et analyse des résultats

- **Traitement des données**

Le traitement des données collectées s'est fait en trois (03) étapes :

- Dans un premier temps, les données issues des entretiens sont dépouillées manuellement, triées puis classées ;
- Dans un deuxième temps, les données quantitatives recueillies à la DST, au SAF, au CSDPT à la Mairie d'Akpro-Misséré et à l'INSAE ont été regroupées dans des tableaux statistiques à l'aide du logiciel Excel afin de pouvoir réaliser des graphiques ;

- Enfin nous avons procédé à un traitement cartographique pour réaliser des cartes.

- **Analyse des résultats**

L'évaluation des stratégies de financement est faite en mettant en relation, les réalisations effectuées et la perception effective desdites réalisations.

Cette évaluation tient aussi compte des forces et des faiblesses de la Commune afin d'apprécier le niveau de contribution des populations à la réalisation des infrastructures d'où le l'utilisation du modèle SWOT.

Les différentes techniques utilisées, le traitement des données recueillies et l'analyse des résultats nous a permis de vérifier nos hypothèses afin d'atteindre les objectifs fixés. A plusieurs niveaux, les populations interrogées ont émis des réserves. Pour certains, surtout au niveau communal, loin d'une étude scientifique elle pourrait servir d'instrument de déstabilisation politique et d'espionnage.

CHAPITRE II : LES FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'AKPRO – MISSERETE

Ce chapitre aborde les informations à caractères biophysique, socio-démographique et économiques qui sont favorables au développement de la commune d'Akpro-Misséréte

2.1 – Situation géographique et administrative

2.1.1- Situation géographique de la Commune d'Akpro - Misséréte

Située au Sud du Bénin dans le département de l'Ouémé, la Commune d'Akpro-Misséréte s'étend sur une superficie de 79 km². Elle se localise entre 6°30' et 6°42' de Latitude Nord et entre 2°3' et 2°38' de longitude Est (Voir carte de situation géographique de la commune)

Plusieurs groupes socioculturels la composent. Son cadre physique et sa situation géographique font que les populations s'adonnent à plusieurs activités économiques : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture, l'artisanat, le commerce...

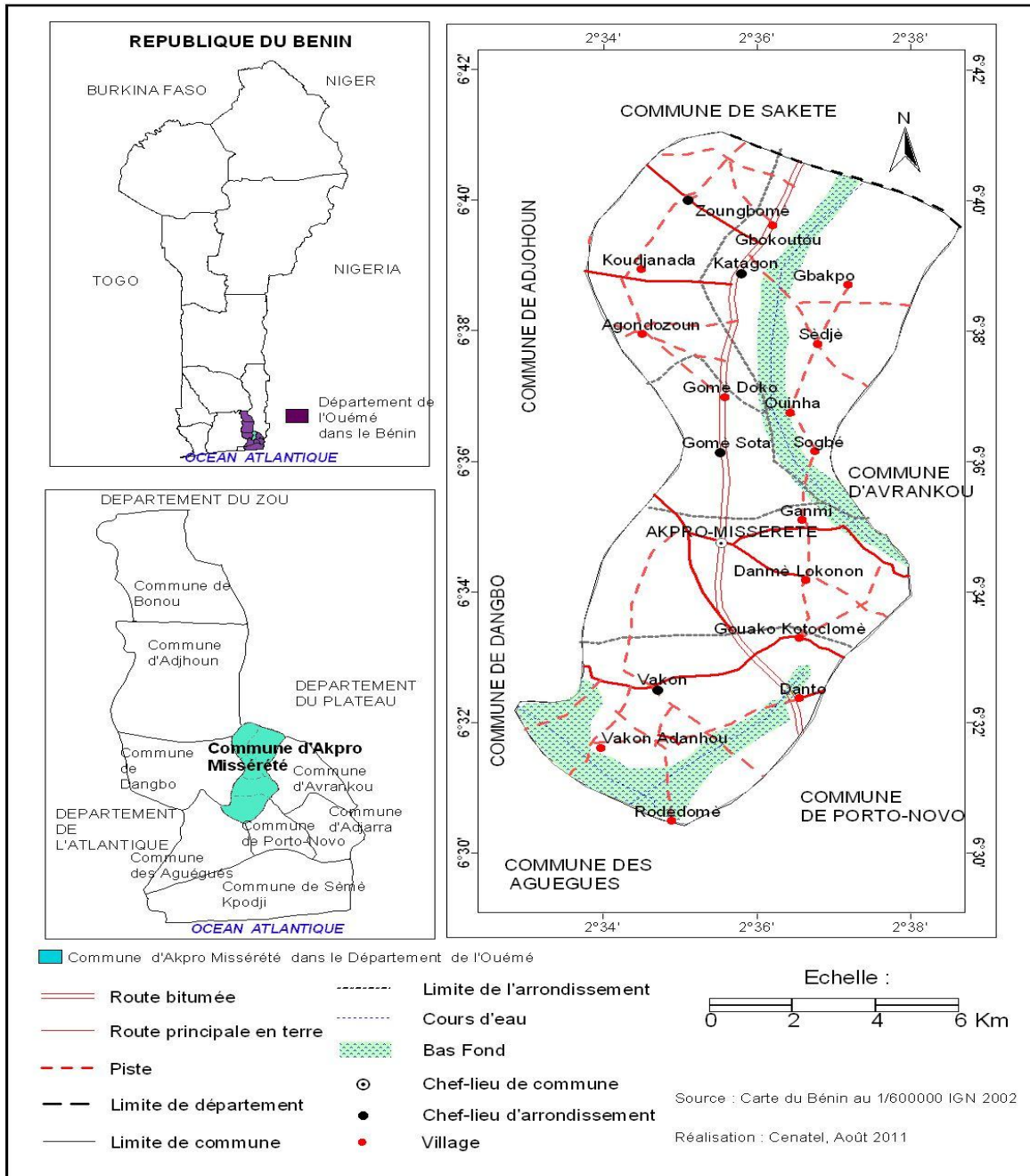
Le choix de la Commune d'Akpro-Misséréte s'explique par le fait que peu d'études portent sur les mécanismes de financement dans cette commune.

Elle est limitée :

- au Sud par les Communes de Porto-Novo et des Aguégus ;
- au Nord par les Communes d'Adjohoun et de Sakété ;
- à l'Est par la Commune d'Avrankou ;
- à l'Ouest par la Commune de Dangbo ;

Cette situation de la commune montre qu'elle n'est pas enclavée. Sur le plan physique elle peut jouir de la proximité de la vallée de l'Ouémé et de nombreux marécages. Elle peut avoir aussi des relations d'affaires avec les communes

limitrophes notamment Porto-Novo, capitale du Bénin. La carte qui suit illustre mieux cette situation géographique.



CARTE DE SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE D'AKPRO MISSERETE

Source : CENATEL, 2011

Figure 1 : Situation géographique de la commune d'Akpro-Misséréte

2.1.2 – Situation administrative

Elle est créée par décret N°78/358 du 30 décembre 1978 comme une entité autonome. Au départ Circonscription administrative d'Akpro-Misséréte, elle est devenue Commune à la faveur de la décentralisation par la loi 97-029 du 15 janvier 1999.

Elle est, en conséquence administrée aujourd'hui par un Maire élu et compte 40 villages et quartiers de villes répartis en 05 arrondissements.

Il s'agit des arrondissements de Gomè-Sota, Katagon, Vakon, Zoungbomè et Akpro-Misséréte.

2.2 – Caractéristiques biophysiques de la Commune

2.2.1 - Climat

La Commune d'Akpro-Misséréte partage avec le Département de l'Ouémè, un climat sub-tropical à deux saisons de pluie et deux saisons sèches. La grande saison de pluie va de Mars à Juillet et permet une culture de premier cycle, tandis que la petite saison de pluie qui permet une culture de deuxième cycle va de Septembre à Novembre. Au cours des deux saisons de pluie, il est généralement enregistré une pluviométrie annuelle voisine de 1100 à 1300 mm. (Monographie d'Akpro-Misséréte, 2006)

Ce type de climat est un facteur déterminant pour le développement de l'agriculture, principale activité des populations de la commune. Elles peuvent donc par leurs revenus agricoles contribuer efficacement au développement de leur commune.

2.2.2 - Composantes géomorphologiques et pédologiques

- Relief

La Commune d'Akpro-Misséréte est située sur le plateau de SAKETE. Son relief est peu accidenté et se termine à l'Est par des dépressions. Le relief

est constitué d'un plateau de terre de barre. Ce type de relief est favorable à l'implantation des hommes et surtout aux activités agricoles.

- Sols

La Commune dispose de trois (03) types de sols :

- Les sols des plateaux : ce sont des sols ferrallitiques de couleur rouge et à texture sablo-argileux (terre de barre). Il couvre environ 80% de la superficie totale de la Commune et sont présents dans tous les arrondissements. Ils sont favorables aux cultures de céréales
- Les sols de bas de pente : Ce sont des sols de coloration brune claire, à texture sableuse et facile à travailler ; ils se situent en bordure des bas-fonds marécageux. Ils sont favorables aux cultures maraichères et les tubercules.

Les sols des bas-fonds : Ce sont des sols hydromorphes, argileux riches en matières organiques

-Tohouikanmè à Katagon, Ganmi à Akpro – Centre. (Résultats d'enquête ,2014).

Il est à noter que sur l'ensemble du territoire de la Commune, les sols sont favorables à toutes les variétés de cultures, ce qui est un facteur déterminant pour les populations en termes de revenus pour qu'elles contribuent par leurs efforts au développement de la Commune.

2.2.3 - Végétation

Le couvert végétal à Akpro-Misséréte est clairsemé. Il est dominé par les espaces en jachère, les plantations de palmiers à huile (*Eleasis guineensis*), des hautes herbes et par endroits des reliques de forêts sacrées.

Aux abords des marigots, la végétation plus variée est composée de palmiers raphias, de bambous, de fourragères et d'autres espèces hydromorphes.

La plupart des essences forestières naturelles ou plantées, participent au développement des activités économiques, à la construction des maisons, et servent en médecine traditionnelle. Elles méritent donc d'être entretenues. Les plus grandes formations végétales de la commune de retrouvent dans les arrondissements loin du centre ville. Ce sont Gomè-Sota, Katagon et Zongbomè. Les photos suivantes illustrent quelques unes :



Planche 1 : Reliques forestières de Abessan dans l'arrondissement de Katagon
Prise de vue: Salomon, 2014

L'aspect verdoyant et boisé des formations végétales démontre l'apport du climat et du sol sur l'écosystème. Elles constituent un atout pour la faune et l'élevage. Ce paysage peut attirer de nombreux touristes étrangers et constitue des devises pour les caisses de la commune.

2.2.4 –Réseau hydrographique

Il est constitué de dix (10) kilomètres de cours d'eau couvrant quatre (04) rivières et de quelques marigots. Il existe également des marécages et des bas – fonds propices aux activités piscicoles dans plusieurs arrondissements (Vakon ; Katagon, Gomè-Sota et Misséréte).

La photo1 montre une vue du marécage à Vakon, arrondissement frontalier à la commune d'Akpro-Misséréte.



Photo1 : Marécage de Vakon

Prise de vue : Salomon, 2014

Le marécage est dominé par une mangrove. La pollution et l'encombrement du cours d'eau sont nuisibles à la navigation. Néanmoins le cours d'eau sert aux activités de pêche, les populations s'en servent pour leur usage domestique. Pour faciliter l'accès à Porto-Novo, la municipalité a réalisé un embarcadère pour desservir les deux communes.

2.3 – Caractéristiques socio - démographiques

2.3.1 - Evolution démographique

La population recensée en 2013 est de 127 249 habitants, dont 64982 personnes de sexe féminin et 62267 personnes de sexe masculin. Le poids démographique de la Commune au sein du département de l'Ouémé est resté pratiquement stable entre 1992 et 2002, soit respectivement 9,3 % et 9,9 %. De 1992 à 2002, le taux annuel d'accroissement moyen est de 3,23% un chiffre très proche de la moyenne nationale qui est de 3,25%.

La figure 2 ci-après indique l'évolution de la population totale par arrondissement.

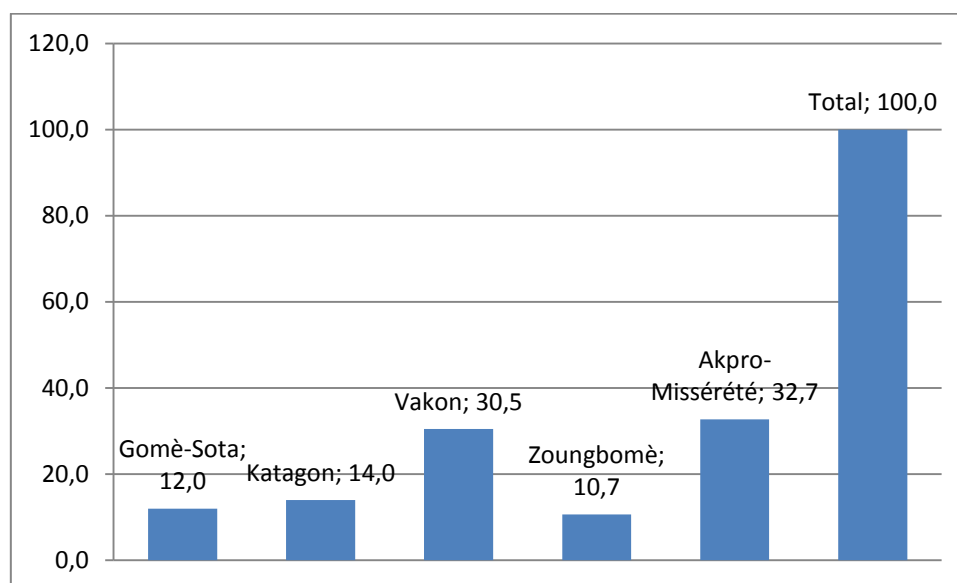


Figure 2 : Evolution de la population de la Commune d'Akpro-Misséré selon les arrondissements

Source : RGPH4(2015)

Il se dégage de ce qui précède que l'arrondissement d'Akpro-Misséré renferme plus de 30% de la population de la Commune pendant que l'arrondissement de Zoungbomé en représente seulement 10,7%.

D'une façon générale, la Commune compte plus de personnes de sexe féminin. Ainsi, le rapport de masculinité est de 89,3 % en moyenne dans toute la Commune contre 91,5 % dans tout le département de l'Ouémé et 94,2 % au niveau national. Cette Commune est sans doute l'une de celles qui impriment fortement leur marque au département de l'Ouémé et même au Bénin en termes de déficit en hommes. Le rapport de masculinité est le plus bas dans l'arrondissement de Zoungbomé où l'on ne compte que 84 hommes pour cent femmes. Dans l'arrondissement de Vakon, ce chiffre est de 93 hommes pour 100 femmes. Cette situation peut trouver son explication entre autres dans la tendance des hommes d'âges actifs à émigrer vers des régions plus porteuses

d'espoir en terme de travail et de rémunération du fait de la rareté et de la non fertilité des terres dans la Commune, laissant femmes et enfants dans la Commune. La plus forte proportion des chefs de ménages de sexe féminin dans des propriétés familiales participe bien de l'explication de ce phénomène. L'existence en nombre suffisant de femmes explique leur présence dans les milieux d'affaires et surtout dans les petites activités commerciales. Elles sont appuyées par des structures de microcrédits qui les financent.

2.3.2 - Milieu et statut de résidence

Lorsqu'on s'intéresse au milieu de résidence, on s'aperçoit que seulement 31% de la population vit en zone urbaine contre 69% en zone rurale. Cette proportion est de 44,3% au niveau de tout le département de l'Ouémé. La prise en compte du genre montre que la proportion de femmes vivant en milieu rural est de 69,5% contre 30,5% en milieu urbain. Chez les hommes, 31,5% vivent en milieu urbain contre 68,5% en zone rurale. Ces résultats sont illustrés dans le graphique 3 suivant :

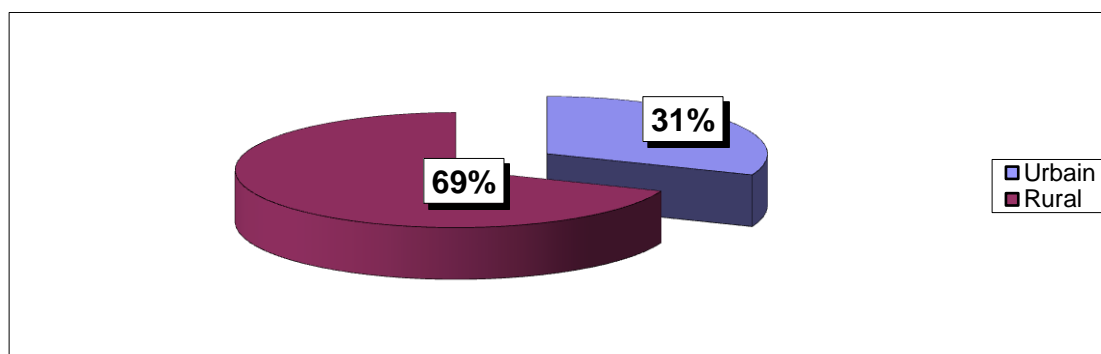


Figure 3 : Structure de la population de la Commune d'Akpro-Misséréte selon le milieu de résidence

Source : Résultats d'enquête, 2014

2.3.3 - Mode d'accès au foncier

Le foncier dans la Commune est géré par le droit moderne et le droit traditionnel. Mais la plupart des terres sont gérées par le régime traditionnel. Ce régime est caractérisé par la présence des détenteurs coutumiers de terre ou propriétaires et par des modes d'accès à la terre purement traditionnels. Il y a alors des détenteurs coutumiers de terre qui ont des droits durables sur la terre et qui l'ont acquise soit par héritage ou par achat. Ces propriétaires terriens redistribuent la terre aux exploitants désireux qui ont en ce moment des droits précaires qui les empêchent de reboiser, d'investir de façon durable sur la terre. Les trois quarts des terres agricoles sont détenues par des propriétaires terriens qui ne sont pas des agriculteurs. Cette précarité de droit d'utilisation des terres détenues par le grand nombre des exploitants, est l'une des causes de la baisse des fertilités des sols et de la faible productivité agricole. Il est à noter que les modes d'accès à la terre dans la localité, sont souvent la location, l'héritage, le gage et l'achat.

Il est à noter que l'acquisition sans formalités administratives requises des terres dans la localité engendre parfois des conflits qui sont de deux ordres à savoir :

- Les conflits de limite quand un propriétaire empiète sur les limites du domaine de son voisin, et
- Les conflits d'expropriation.

2.3.4 - Caractéristiques Socioculturelles

- Composition ethnique

La Commune d'Akpro-Misséréte est peuplée majoritairement de Tori (97,4%) et de Yoruba et apparentés (1,3%). Les autres ethnies du Bénin représentent moins de 1,5% de la population (1,1%) tandis que les ethnies étrangères en constituent 0,2%. Malgré la proximité du Nigeria, on note une

faible présence des yoruba et Ibo. L'immigration étrangère est apparemment peu importante. Cela laisse présager une forte cohésion ethnique qui peut constituer à la fois un handicap et un atout pour le développement de la Commune. (Faible brassage avec l'extérieur, mais une forte cohésion interne).

Il est à noter que la forte cohésion des populations est source de stabilité et peut même attirer les investisseurs étrangers. Ces derniers se sentiraient bien à l'aise pour faire leurs activités. Leur contribution fiscale peut aider contribuer à renforcer la caisse de la mairie.

La structure ethnique est présentée dans la figure 4 ci-après :

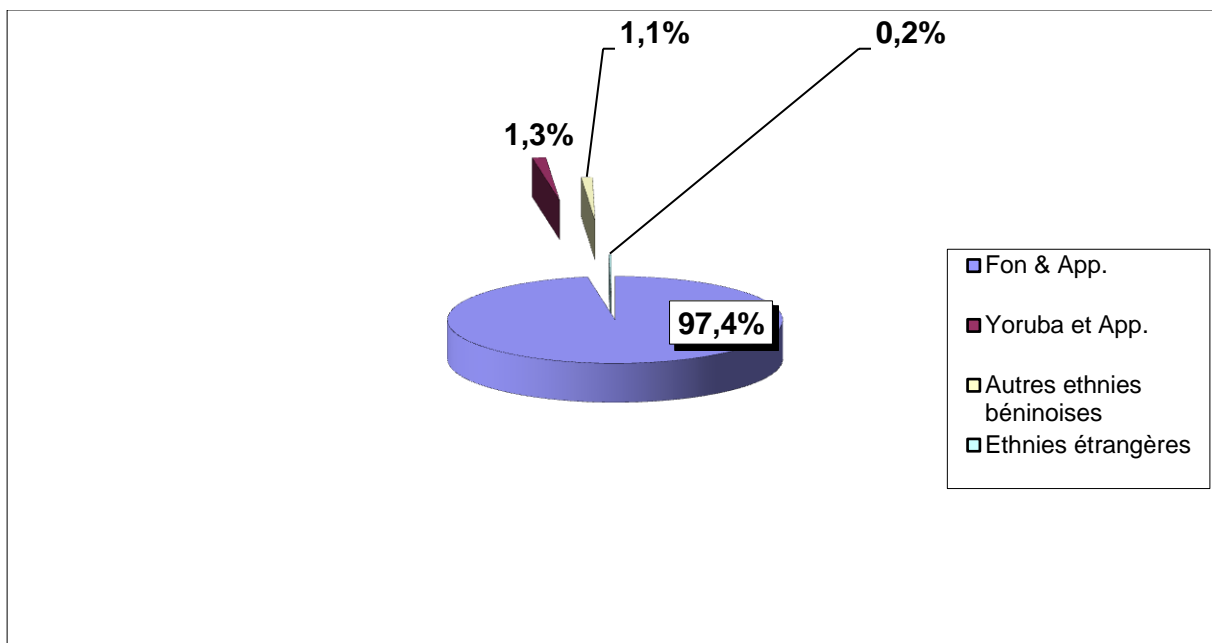


Figure 4 : Structure ethnique de la population de la Commune d'Akpro-Misséré en 2002

Source : Résultats d'enquête de terrain, 2014.

- Principales religions

La répartition de la population par religion révèle que deux religions prédominent dans la Commune. Il s'agit des religions chrétiennes (64,2 %) et vodoun (21,5%). On compte seulement (2,1%) de musulmans.

Cependant, il est à souligner une forte tendance de la population à un certain syncrétisme religieux qui se traduit par la pratique courante du culte des ancêtres et des morts malgré son appartenance affichée aux religions monothéistes telles que le christianisme et l'islam. On ne note aucun conflit lié à la pratique des différentes religions qui vivent dans une parfaite harmonie pour propulser le développement.

La Figure 5 présente la répartition de la population selon les religions pratiquées.

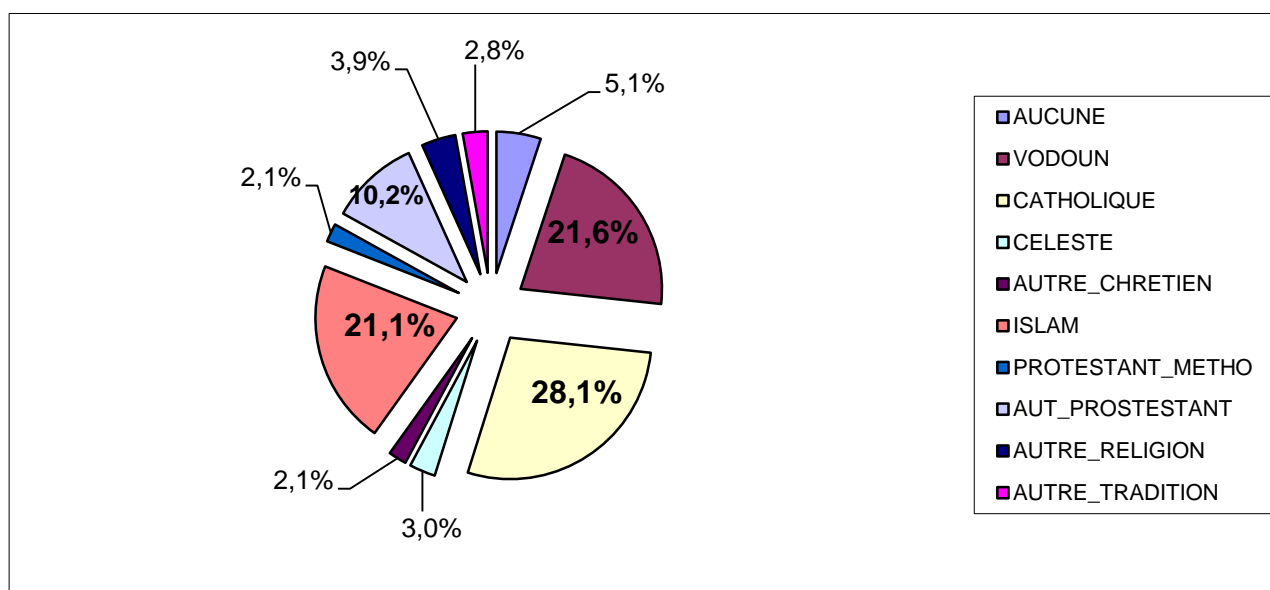


Figure 5: Répartition de la population selon la religion.

Source : PDC II d'Akpro-Missérété (2011)

La diversité religieuse et le brassage interreligieux est un gage pour la paix. Ils permettent d'attirer les investisseurs qui financeront les projets de développement.

2.3.5- Différentes formes d'organisation sociale

Sur le plan administratif, la Commune d'Akpro-Misséré est dirigée et gérée par un Maire élu par un Conseil Consultatif composé de 15 Conseillers élus.

La Commune est subdivisée en 05 arrondissements ayant à leur tête des chefs d'arrondissements élus. Les villages et quartiers de ville sont administrés par des chefs de villages et de quartiers de ville élus depuis plus de 15 ans. Leur autorité, en porte à faux avec les lois de la décentralisation, est de plus en plus contestée par les populations locales.

La société traditionnelle quant à elle est organisée en collectivités dont les chefs ne jouent pas un grand rôle dans la gestion des affaires de la Commune. Par contre les chefs des groupes d'initiation traditionnelle (Oro, Zangbéto etc.) exercent un véritable rôle dans la sécurité, la gestion des conflits, la protection des îlots forestiers et autres décisions importantes de mobilisation sociale.

Les dignitaires de couvents, les chefs religieux se considèrent comme marginalisés et revendiquent leur implication dans la gestion des affaires publiques.

On ne note aucun conflit dans les pratiques et manifestations religieuses.

On note plusieurs associations œuvrant pour le développement de la Commune. Ce sont des associations de développement et des coopératives dont les dimensions peuvent varier de l'échelle de la Commune à l'Arrondissement. Elles participent au développement de leurs localités par des actions concertées (campagne de sensibilisations de vulgarisation d'information etc....)

Au moyen de souscription et des dons elles arrivent à réaliser des infrastructures Sociales.

2.4- Activités économiques

2.4.1- L'agriculture

De type familial, l'agriculture est, sur le plan spatial, la plus importante activité pratiquée par les populations de la Commune d'Akpro-Misséréte. Les terres agricoles couvrent une superficie de 6 085 hectares, soit 52,45 % de l'ensemble du territoire de la Commune. Elles sont peu fertiles. (Monographie d'Akpro-Misséréte, 2008)

Cette agriculture est orientée vers les cultures vivrières telles que les céréales, les tubercules et les légumineuses. Les cultures vivrières telles que les céréales, les tubercules et les légumineuses. Les cultures de rente sont les produits issus de l'exploitation du palmier huile, du raphia, des arbres fruitiers et des plantations de bois. L'agriculture est pluviale et pratiquée à dominance par les hommes et dans une moindre mesure par les femmes.

Entre 1998 et 2004, les superficies emblavées et les productions agricoles ont chuté. Pour le maïs, la décroissance est très importante et dépasse même les 300 %. Cela s'explique par la diminution observée par rapport au taux d'adoption de cette culture.

Quand aux autres cultures, la décroissance observée au niveau des superficies et des productions sont le résultat d'une forte propension de la commune à l'urbanisation.

Les agriculteurs travaillent individuellement ou en associations. L'agriculture est pratiquée avec des outils aratoires. Les techniques culturales sont purement traditionnelles avec parfois utilisation d'ordures ménagères et des déjections animales pour la restauration de la fertilité des sols.

Actuellement, 101 groupements agricoles constitués dont 25 groupements villageois (GV) et quelques organisations paysannes sont enregistrés au

CeRPA. Ils bénéficient de l'appui technique et financier du CeRPA, des ONG et des projets d'Etat dans des domaines assez variés.



Planche 2 : Champ de maïs et Plantation de palmier à huile à Gomè-Sota

Prise de vue: Salomon, 2014

En plus des cultures vivrières les cultures industrielles, telles que le palmier à huile, l'arachide sont très développées dans la commune.

2-4-2 Elevage

- **Différents produits de l'élevage**

L'élevage joue également un rôle important dans la vie socio-économique de la Commune. Il est pratiqué par presque tous les ménages.

Les espèces élevées sont :

- Bovins : 500 têtes ;
- Ovins : 200 têtes
- Caprins : 10 000 têtes
- Porcins : 3.000 têtes. Ces derniers sont souvent décimés par la PPA (peste porcine africaine) ;
- Volailles : 35.000 têtes ;

- Lapins : 310 têtes
- Aulacodes : 1.074 têtes
- Héliciculture pratiquée à Gomè-Sota, Houèzoumè – Kpévi et Katagon.
(Cerpa 2012)

- **Différents types d'élevage**

Le mode d'élevage souvent pratiqué est la divagation. Parfois, quelques animaux sont en claustration. Les éleveurs individuels sont très nombreux et font élevage dans les concessions sans soins. Il existe quelques éleveurs semi-modernes de porcins et de volailles dans les arrondissements de Zoungbomè ; Gomè-Sota et Akpro-Misséréfé. Les photos suivantes illustrent des points de pâturage.



Planche 3: Bœuf au pâturage

Prise de vue : Salomon, 2014

La végétation est d'un atout capital pour le développement de l'élevage. Sans grand moyen les populations développent une forme d'élevage traditionnel qui leur permet de subvenir aux besoins de leurs ménages. Ce type d'élevage est pratiqué dans presque tous les ménages.

- **Personnel et structures d'encadrement**

L'élevage bénéficie de l'appui de l'Association de développement qui a initié

un projet de Promotion d'Elevage Familial (PEP). L'encadrement des éleveurs est assuré par le projet PEP à travers les ONG et l'Etat par le CeCPA.

2-4-3 Unités économiques

Petites unités de transformation

La transformation est essentiellement une activité féminine et reçoit des appuis techniques et financiers de certains projets exécutés par PDRT, PADER et par des ONG. Les principaux produits transformés sont :

- Le manioc en gari, tapioca, galettes et actuellement en pain ;
- Les noix de palme en huile rouge et savon local ;
- Le maïs en akassa et en galettes ;
- L'arachide en galettes et en huile d'arachide.

Ces femmes organisées en association sont encadrées et reçoivent l'appui de PAGER. Les groupements de transformation existants sont au nombre de 46.

Toutefois, les hommes aussi transforment la sève du palmier en boisson locale (SODABI). Les diverses techniques utilisées sont encore artisanales, ce qui ne permet pas de produire en grande quantité. Cependant la production existante manque de débouchés.

2-4-4 Unités de Stockage

Il n'existe pas de grandes unités de stockage dans la commune. Par contre, au niveau des ménages producteurs, il existe de petites unités de stockage (chambre, hangars etc. ...) qui sont souvent utilisés pour sécuriser les produits transformés en attendant la vente.

Les petites unités de stockage ne fonctionnent pas. Elles sont minées par des attaques des insectes. Ce qui ne permet pas aux produits stockés d'être économiquement rentable. Toutefois il faut noter l'effort salubre du

gouvernement qui a doté la Commune d'une boutique témoin de l'ONASA pour la commercialisation des produits agricoles. Celle-ci participe au stockage et à la commercialisation de produits agricoles.

2-4-5 Transport et communication

- **Transport**

Le transport sur le territoire communal repose essentiellement sur les voies de communication terrestres consacrées au déplacement des biens et des personnes. La Commune d'Akpro-Misséréte est traversée par 26 km de routes nationales et inter-états. L'accessibilité au chef-lieu est facilitée par une route bitumée en bon état.

Le transport routier est assuré par divers moyens que sont : la bicyclette, la moto, l'automobile, les bus et les camions. Le transport routier le plus développé dans la Commune est basé sur l'utilisation de la moto du fait du phénomène de taxi moto ou "Zémidjan" dont Adjarra est le berceau. Les conducteurs de taxi moto forment un vrai corps professionnel avec une association communale.

Toutefois avec le partenariat de la Commune avec la municipalité de Montpellier en France, la Commune a pu ramener 10 bus qui servent au transport.



Photo 2 : Bus de transport public de la mairie

Prise de vue : Salomon, 2014

Ces bus de transport public devraient faciliter le transport routier avec les communes voisines. Actuellement elles sont presque toutes immobilisées faute d'entretien.

- **Communications**

La Commune d'Akpro – Misséréte est couverte par la Radio et la Télévision Nationales. Une radio locale « GERDES Afrique » installée sur le territoire de la Commune à Danmè – Lokonon est une radio de grande et bonne écoute. Plusieurs autres radios locales sont également bien écoutées dans la Commune. Il s'agit des radios Wèkè, Adjawèrè, Voie de la Vallée, Alléluia FM etc.

Il n'y existe cependant pas de presse écrite. Mais la proximité avec Porto-Novo permet la distribution et la lecture des journaux publiés dans le pays.

Le téléphone conventionnel est absent dans la Commune. Les trois publiphones de la Commune ne sont pas fonctionnels. La téléphonie rurale est également inexistante. Les seuls contacts téléphoniques qui s'opèrent aujourd'hui sont possibles grâce aux GSM qui, par ailleurs, ne couvrent pas tout le territoire de La Commune. Ce développement et cette présence des réseaux GSM ainsi que les infrastructures de communication mettent la commune sur l'orbite de l'interconnexion et l'installe d'emblée dans ce « gros village planétaire ».

In fine, on retient que plusieurs facteurs peuvent booster le développement l'économique de la commune d'Akpro-Misséréte. Il reste donc à valoriser les ressources existantes et trouver des stratégies adéquates de financement pour le bien des populations.

CHAPITRE III : FINANCEMENT DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE D'AKPRO MISSERETE

Plusieurs stratégies sont mises en place pour financer le développement local dans la commune d'Akpro-Misserété.

3.1 Financement des initiatives de développement : canaux de participation

La loi des finances, le code des impôts ainsi que d'autres textes annexes forment le cadre législatif et institutionnel du financement du développement local et par conséquent définissent les canaux pour faire participer les populations au développement à la base.

3.1.1 Cadre législatif et institutionnel

Les communes étant des entités de la République, le cadre de leur développement est tracé dans un arsenal de textes législatifs. Au nombre de ceux-ci, on peut citer la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin ainsi que la loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes. Ces deux lois constituent un socle législatif solide qui transfère des compétences aux communes ainsi que leur autonomie de mobiliser et de gérer les recettes nécessaires pour faire face à ces compétences.

En effet, l'article 2 de la loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes stipule que : « pour la mise en œuvre de son autonomie financière des communes et l'accomplissement de sa mission de développement, la commune est dotée d'un budget propre ». Ainsi, le budget est un outil légal de gestion et de mobilisation annuelle des recettes pour faire face à la gestion des problèmes de développement. Alors, une recette ne peut être mobilisée sans que l'on ne sache à quoi elle est destinée, c'est l'équilibre entre la recette et le

dépense. Le budget constitue donc un canal important qui permet à la commune de se fixer chaque année des objectifs clairs dans l'effort à fournir en termes de recette à mobiliser, afin que les dépenses prévues puissent être effectuées, soient qu'elles sont de fonctionnement ou d'investissement. Sa structuration se présente comme l'indique le graphique 6.

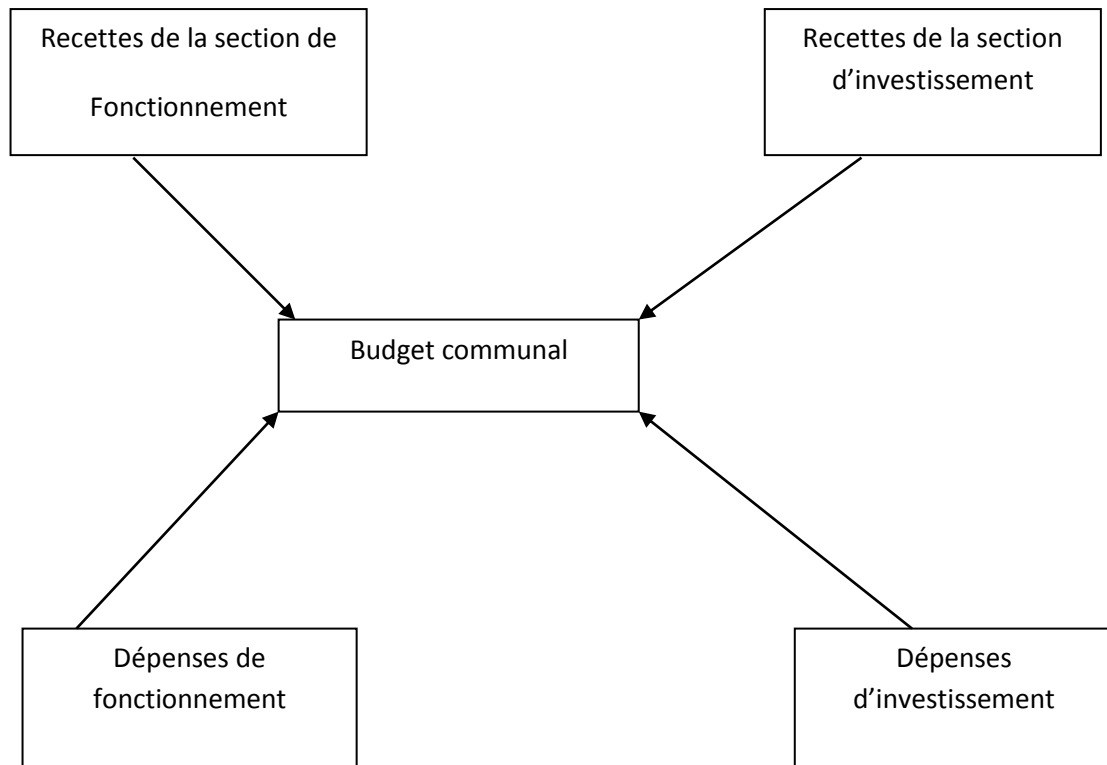


Figure 6 : Structuration du budget communal.

Source : Akobi, 2009.

Le budget communal est ainsi constitué des recettes provenant de la section de fonctionnement et des recettes d'investissement. Ces dernières, proviennent des partenaires extérieurs, de l'Etat et aussi des contributions des populations. Ces recettes sont équilibrées par les dépenses de fonctionnement et d'investissement

3.1.2 Les acteurs contribuables :

Plusieurs acteurs interviennent dans le développement d'Akpro-Misséré.

Il s'agit de :

- les populations à la base ;
- l'Etat et les partenaires au développement
- les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales.

3.1.2.1- Contribution des populations à la base

Les populations à la base portent la double casquette d'acteurs et de bénéficiaires du développement de la commune. Elles sont par conséquent des acteurs indispensables pour penser et réaliser le développement. Leur capacité de financer le développement constitue, en réalité, le meilleur indicateur de la capacité de la commune à pouvoir prendre en charge sa destinée.

En effet, les recettes sont mobilisées auprès des populations à travers des méthodes légales. Il s'agit des :

- Impôts directs (taxe de développement local, foncier bâti et non-bâti, la patente et, la licence, taxe sur les armes à feu et autres) ;
- Impôts indirects (taxe sur les spectacles, taxe sur les affiches, taxe sur les taxis, amendes, les droits sur les services marchands et autres) ;
- Frais payés pour des prestations administratives (établissement d'actes administratifs et autres).
- Taxes et redevances relatives aux services d'hygiène et de salubrité publique et aux services funéraires assurés par la commune : enlèvement des ordures, redevances de vidange et de curage,...
- Des dons issus de la diaspora ;
- Et les autres souscriptions.

Les contributions des populations à la base constituent l'essentiel des recettes propres de la commune et servent à renflouer la section de fonctionnement dans le budget de la commune. En effet, de 2005 à 2009, elles représentent en moyenne 70,78% des prévisions budgétaires pour le fonctionnement.

Cependant, il convient de remarquer que la contribution des populations ne se limite pas aux contributions financières mais aussi en nature lorsqu'elles sont bien impliquées dans la formulation et la réalisation des projets. Les contributions en nature dépendent aussi du type d'ouvrage à réaliser. Dans ces cas, elles sont calculées et considérées comme des contributions financières.

3.1.2.2 Contribution de l'Etat et des partenaires au développement

Pour accompagner le développement à la base, l'Etat et les partenaires au développement apportent des contributions diverses. En effet, l'Etat fait des dotations annuelles à la commune afin de lui permettre d'investir dans les domaines comme la construction des infrastructures sociocommunautaires (scolaires, marchandes, hydrauliques, routières, ...).

Les partenaires techniques et financiers interviennent à plusieurs niveaux pour appuyer les efforts de développement. Les ONG occupent une place très importante. Ce sont des partenaires privilégiés car elles sont les plus proches des populations, et connaissent directement leurs besoins. Le tableau suivant montre quelques réalisations des partenaires techniques et financiers pour soulager la misère des populations.

Tableau II : POINT DES MARCHES PASSES SUR APPUI ET DON DES PTF

DESIGNATION	MONTANT (FCFA)	SOURCE DE FINANCEMENT	OBSERVATIONS
Construction de 10 modules de latrines institutionnelles VIP à 3 cabines	15000000	PPEA I	Achevés et réceptionnés à l'exception d'un module
Réalisation de 8 Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (FPM) dans les écoles, centres de santé et communautés	30 500 000	Care International	Achevés et réceptionnés
Réhabilitation de 3 FPM dans les communautés	4 836 281	Care International	Achevés et réceptionnés
Réalisation de 4 modules VIP à 3 cabines dans les écoles, centres de santé et écoles	4 740 000	Care International	Achevés et réceptionnés
Réalisation de 8 Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (FPM) dans les communautés	22 496 000	PPEA II	En cours d'exécution
Recrutement d'un Contrôleur pour les études, le suivi et le contrôle de la réalisation des 8 FPM	2 400 000	PPEA II	En cours d'exécution

Source : SDPT, Juin 2015

Il ressort après le tableau que les ONG internationales et l'Etat sont les principaux partenaires dans la lutte contre la pauvreté en ce qui concerne la réalisation des infrastructures socio-sanitaires.

3.1.2.3 Contribution des ONG

Elle est difficilement quantifiable parce que, plus souvent s'effectue hors budget de la commune. Les ONG agissent souvent dans le cadre du social. Par conséquent ces actions souvent pressantes ne sont pas nécessairement budgétisées.

De tout ce qui précède, il ressort que la contribution de la population n'arrive même pas à couvrir les besoins en fonctionnement au sein de la commune. Ce qui ne permet pas à la Commune de faire des réalisations en infrastructures sur fonds propre. Alors, le budget communal est tributaire de la volonté de l'Etat et des partenaires au développement. Dans ce cas, il faut se demander si les ressources potentielles dont dispose la commune ne sont-elles pas suffisantes pour lui permettre de mobiliser des recettes aussi bien pour le fonctionnement que pour l'investissement surtout que l'un des grands objectifs que vise la décentralisation est le développement local.

Pour résumer la contribution des acteurs au développement communal il est important d'examiner la composition du budget communal suivant la figure 7 que voici :

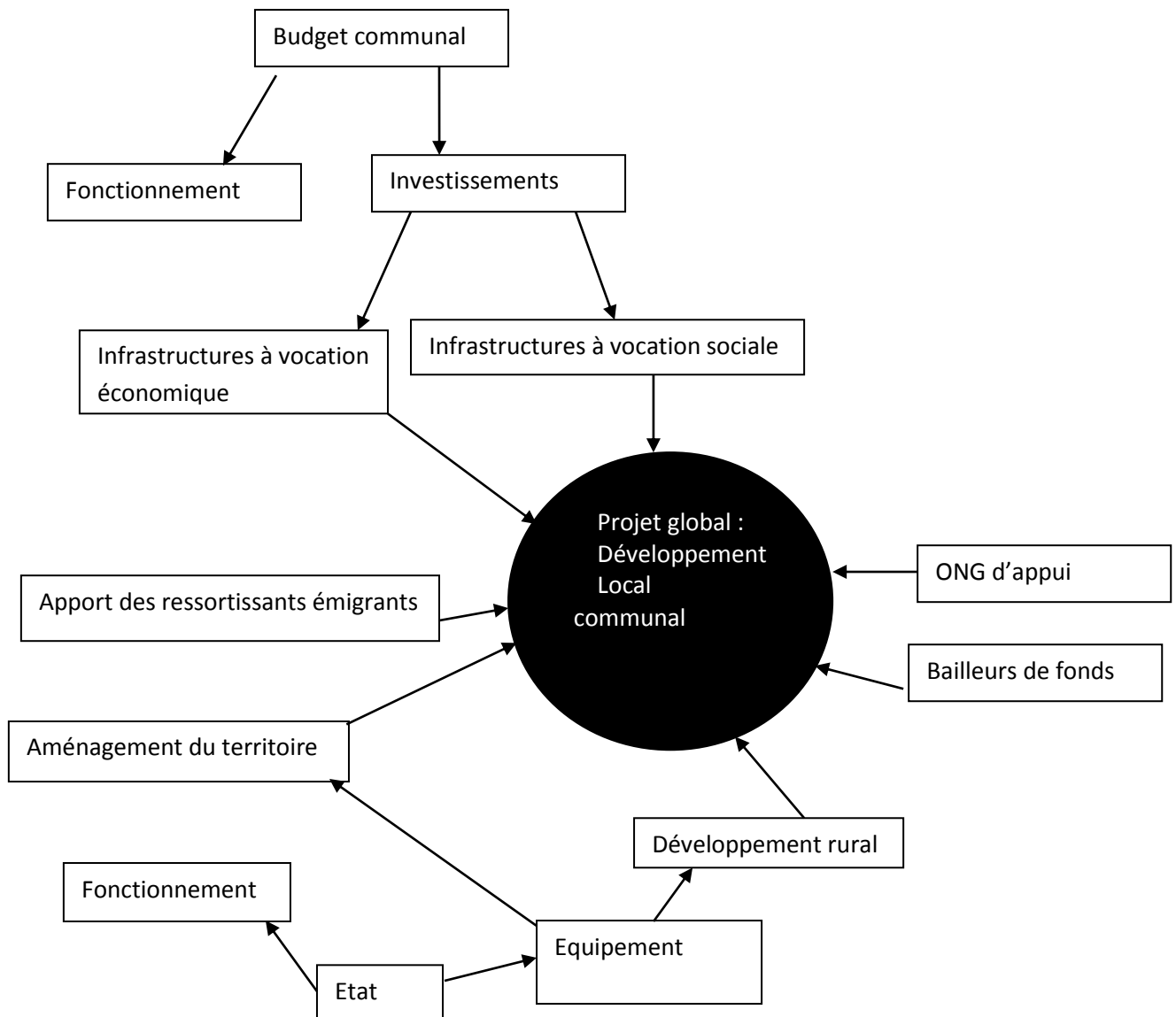


Figure 7 : Différentes sources en faveur du développement local.

Source : Akobi, 2009

Le développement local est donc la conjugaison des efforts de développement provenant des différents acteurs liés à la commune

Pour mieux comprendre les raisons qui expliquent ce faible niveau de mobilisation des ressources locales, il convient d'examiner les stratégies mises en œuvre jusque là pour mobiliser les ressources.

3.2 Stratégies de mobilisation des ressources

3.2.1 Stratégies de mobilisation des ressources internes

La mobilisation, des ressources internes s’articule autour de deux principales stratégies que sont le plan de communication, les services des impôts.

- **Le plan de communication**

Cette étape de la mobilisation des ressources internes est très importante car si la population n’est pas suffisamment informée, elle n’en peut rien donner comme contribution. De même que l’opérateur économique qui doit payer des taxes et des impôts.

Ainsi dans la commune, les élus locaux en collaboration avec le personnel de la mairie convoquent des réunions de sensibilisation des populations au niveau des arrondissements comme au niveau communal. Ils organisent aussi des séances de compte rendu à la population de toutes les décisions de la mairie avant exécution. En dehors de tout ceci, des sensibilisations par voies de presse (radio rurale et communales) à travers des émissions spécialisées viennent renforcer le travail.

En ce qui concerne la communication à l’endroit de la diaspora, elle se fait par voie électronique (on leur envoie les comptes rendus et les nouveaux projets à travers les adresses électroniques).

- **Service des impôts de la commune**

L’essentiel des ressources locales de la commune provient des impôts (directs et indirects) et des taxes. Dans la mobilisation de ces ressources, le service des impôts avec l’appui de la Mairie ont adopté des stratégies conquérantes afin de renflouer les caisses de la commune.

3.2.2 Stratégies de mobilisation des ressources locales en nature

Etant donné que les populations sont pauvres et ne sont pour la plupart en mesure d'apporter des contributions financières, la commune a mis en place une stratégie afin de pouvoir faire contribuer lesdites tranches de la population.

En effet, dans le cadre de la construction de certaines infrastructures sociocommunautaires, la Mairie a tiré leçon de l'esprit de solidarité qui caractérisait les pères fondateurs de la commune pour initier des séances de sensibilisations des populations afin de susciter leur engagement réel dans la mise en place des dites infrastructures.

Alors, pour construire les routes, la Mairie a eu à recruter des structures d'intermédiation sociale pour sensibiliser les populations bénéficiaires sur la technique dite «HIMO : Haute Intensité de Main d'Œuvre ». Cette technique consiste en la mobilisation de la population pour fournir la main d'œuvre dans la réalisation de l'infrastructure donnée. Il s'agit entre autre du sarclage des terrains, de la fourniture du sable ou de latérites selon le besoin à l'aide des perles, des houes et des bassines.

Il faut rappeler que la technique profite bien à la population bénéficiaire. Non seulement elle la fait participer à la réalisation de l'ouvrage mais aussi réduit la pauvreté en lui offrant une opportunité de travail. Les témoignages des populations elles-mêmes l'ont prouvé. Elles ont affirmé que les gains reçus à la fin du travail leur permettent de bien se nourrir et de pouvoir prendre en charge leurs enfants malades dans le temps. De ces gains, ces populations font aussi des économies. Les femmes avec leurs économies s'achètent des pagnes et des bols et les hommes s'achètent des vélos ou des motos. Cette méthode dite « HIMO » si elle n'existait pas, il fallait le créer parce qu'elle a encore un avantage capital, celui de réinjecter les fonds servant à la réalisation de l'ouvrage à la population bénéficiaire. La technique est très développée dans la

commune d'AKPRO MISSERETE grâce aux populations qui ont compris son sens. Suite à la construction de certaines pistes rurales dans la commune, les populations sur leur propre initiative et sans la demande d'aucune autorité municipale se sont mobilisées volontairement pour construire des pistes. C'est le cas dans les villages de Zoungbomey, de Ouayi-Sogbé d'une distance de plus de 2km et ceci sans prendre de l'argent.

De même certaines personnes de bonne volonté procèdent à l'identification et au don des sites pouvant abriter les infrastructures de types scolaire, marchandes, sanitaires et autres.

3.2.3 Stratégie de mobilisation des ressources externes

La mobilisation des ressources externes sera relative à la mobilisation des partenaires au développement, au transfert des ressources financières par l'Etat et à la mobilisation des ONG.

- Mobilisation des partenaires au développement.

La mobilisation des partenaires au développement se fait surtout à travers la mise en confiance de ces derniers en faisant la bonne gestion des projets et en établissant des relations de franche collaboration avec eux. De même le système de coopération décentralisée est d'une importance capitale dans la commune pour la mobilisation des partenaires au développement. Elle est qualifiée d'une coopération entre collectivités étrangères à capacité de financement et collectivités nationales à besoin de financement.

Ces partenaires à leur tour contribuent au développement soit en donnant directement les sous aux bénéficiaires ou en les donnant à l'entrepreneur pour le travail. Il à été enregistré la construction de plusieurs infrastructures par ces partenaires et surtout dans les domaines de l'hydraulique, de la scolarité et de la

santé. Les photos 3 et 4 montrent quelques unes de ces infrastructures construites par ces partenaires dans la commune.



Photo 3 : AEV d'Agondzou (financée par la Coopération Japonaise)



Photo 4: Salles de classe à Wayi-Sogbé
Arrondissement de Katagon (financement : PNDCC)
Prise de vue : Salomon, 2014

Il faut signaler que pour la réalisation d'une infrastructure par le PNDCC, la commune ou la population bénéficiaire doit pouvoir payer au moins 5% du

montant total de l'ouvrage. Cette somme est souvent payée par les ADV concernées.

- **Transfert des ressources financières par l'Etat**

Très peu de communes sont capables de mobiliser des ressources propres pour répondre aux besoins croissants de services publics. Les nouvelles lois de la décentralisation ont prévu des transferts du budget de l'Etat aux budgets des collectivités locales. L'article 15 de la loi 98-007 du janvier 1999 parle de « subventions ou dotations d'investissement et d'équipement alloué par l'Etat ».

L'Etat intervient donc dans les communes à travers les subventions. Mais, il arrive aussi qu'il finance directement des investissements à travers des projets. Ceci s'explique toujours par une aide de l'Etat envers les collectivités afin de leur permettre de faire face aux nouvelles charges créées par les compétences transférées ou créées et également par le respect de la tradition où l'Etat apporte de l'aide aux collectivités locales par ses subventions de fonctionnement où d'investissement imputées sur le budget de nombreux ministères.

- Mobilisation des ONG

Il existe une multitude d'ONG sur le territoire de la commune. Les plus importantes sont :

- Care International,
- Autre Vie,
- La Passerelle,
- Voldeb,
- La Solidarité,
- ABEDESC,
- Tonagnon,

➤ Association Eau pour la vie.

Ces différentes ONG sont de véritables partenaires de la mairie. Elles interviennent dans des domaines spécifiques comme le ramassage des ordures, la sensibilisation des populations, pour ne citer que ceux là. En outre elles contribuent par moment à des financements dans la commune selon le besoin.

Il convient d'analyser la situation financière de la commune à travers les indicateurs de base qui déterminent son équilibre.

3.2.4 Composantes budgétaires de la commune d'Akpro-Misséré

L'analyse des composantes budgétaires de la commune se fonde sur l'examen des équilibres de la section s de fonctionnement et d'investissement avec un accent particulier sur l'épargne nette locale, la capacité de financement.

- L'épargne nette locale

L'épargne nette locale est constituée par les recettes réelles de fonctionnement c'est-à-dire les recettes propres, desquelles on soustrait les dépenses de fonctionnement et l'amortissement éventuel du capital de la dette de la commune.

En général, les collectivités locales du Benin ont un accès très limité aux emprunts, ce qui fait que, plus le montant des dépenses avoisinent celui des recettes de fonctionnement, moins les communes parviennent à dégager une épargne significative.

- La capacité d'investissement

La capacité d'investissement de la commune est constituée par l'épargne nette à laquelle s'ajoutent les recettes réelles d'investissement. Elle s'exprime le pouvoir financier théorique de l'autorité locale à procéder à des investissements dans la commune. Cette capacité d'investissement est lourdement tributaire des

dépenses de fonctionnement (relativement élevées) et des recettes réelles d'investissement souvent très faibles. Mis à part les produits de prélèvements, les recettes réelles de la commune apparaissent insignifiantes. Elles sont faites dans la plupart des cas, de quelques subventions, dons et legs. Ainsi dans la pratique, les collectivités locales sont amenées à autofinancer leurs investissements sur la base de prélèvements opérés sur de maigres recettes de fonctionnement. Le tableau III montre la contribution des populations à quelques projets de réalisations d'infrastructures socio-économiques entre 2007 et 2009.

Tableau III : contribution des populations aux réalisations

Projets	Année	Montant contractuel	Contribution Des populations
Construction d'un module de 3 classes avec bureau-magasin, à l'EPP de Tchoukou Kpèvi (Communautaire)	2007	12489577	10%
Construction d'un module de 3 classes avec bureau-magasin, à l'EPP de Tohouikanmè	2007	11 068 157	10%
Construction d'un module de 3 classes avec bureau-magasin à l'EPP de Katagon (Communautaire)	2008	12268835	10%
Construction de 6 modules de 4 boutiques en bordure de la maison des jeunes et loisirs de la Commune d'Akpro-Misséréte (Communal)	2009	68 860 809	10%

Source : SDPT, Juin 2015

On comprend alors que la contribution des populations est très faible par rapport aux montants des réalisations. Paradoxalement à ce qu'on aurait imaginé, cette contribution ne vient souvent pas ; et les fonds sont libérés par la mairie.

- La capacité de financement

La capacité de financement de la commune est faite de sa capacité d'investissement diminuée du montant de ses dépenses réelles d'investissement (dépense d'investissement autres que le remboursement du capital de la dette).

Cet indicateur permet de mesurer la marge de manœuvre financière de la commune après règlement de ses charges annuelles et réalisation des investissements envisagés.

Malgré les nombreuses stratégies mises en place pour la mobilisation des ressources interne et externe, il y a toujours des facteurs qui bloquent par moment l'évolution et la mobilisation réelle et à temps de ces ressources. Il est donc nécessaire d'étudier ces contraintes afin de pouvoir trouver des solutions idoines pour pallier à ces contraintes.

Les budgets actuels de la collectivité territoriale d'AKPRO-MISSERETE sont pratiquement des budgets de fonctionnement. Ce sont en général des budgets disproportionnés en termes rapport investissement comparé au ratio fonctionnement sur le budget global. La mairie est confrontée à des difficultés énormes de fonctionnement. Ainsi donc, le financement du développement se trouve relégué au second plan. La capacité d'investissement est quasi nulle. Le peu des ressources financières locales mobilisées sont consommées par les lourdes charges administratives. Les différentes réalisations d'infrastructures marchandes et autres ouvrages communautaires ne sont possibles que grâce à intervention des partenaires externe, au Programme d'Investissement public (PIP) ou encore aux subventions de l'Etat. Néanmoins, des efforts louables sont faits par la mairie à travers la réalisation de certaines infrastructures sociocommunautaires. Les photos 5 et 6 montrent quelques une de ces réalisations à caractères socio-économiques.



Photo 5 : Boutiques ouvertes aux populations, construites par la Mairie
Prise de vue : Salomon, 2014



Photo 6: Hangars dans le marché de Vakon construits par la Mairie sur fonds propres
Prise de vue : Salomon, 2014

De manière globale, la mobilisation des ressources locales pour le développement de la commune se heurte à plusieurs difficultés majeures qui sont :

- Le manque de qualification et l'insuffisance du personnel au niveau des services financiers de la mairie ;
- L'absence d'un cadre budgétaire et comptable transparent ;

La mairie n'a globalement pas souvent une vue d'ensemble de la situation de la commune, de ses atouts et potentialités de développement ;

- L'insécurité financière (les agents collecteurs des communes, peu performants et corrompus, la non informatisation du système de collecte des taxes et imports) ;
- L'incivisme fiscal (manque de patriotisme)
- L'absence d'un mode de gestion fiable des marchés communaux ;
- La variation des recettes selon les saisons ;
- Le manque d'information des maires sur la situation réelle de leur trésorerie ;
- Le retard dans la prise de décisions du maire

Les maires reconnaissent cependant que la cause de leur problème est à la fois d'ordre organisationnel et institutionnel. Un des problèmes de fond est l'accompagnement par les services fiscaux. Ainsi le système mis en place pour la perception des taxes échoue à cause de l'incompétence des personnes chargées de faire le travail. Aussi, il faut mentionner que les populations ne sont pas très impliquées dans la gestion des infrastructures sociocommunautaires. Ce qui aggrave aussi la situation de non paiement des taxes et impôts par ces dernières. Elles avancent comme argument qu'elles ne comprennent pas la destination de leurs contributions, et par conséquent elles sont un peu régissantes. De plus, certaines activités échappent aux taxes et impôts : cas des activités informelles.

Les activités informelles sont nombreuses dans la commune. Elles pouvaient être une source de revenus importantes pour la commune si elles étaient maîtrisées. Il va falloir donc définir des stratégies appropriées dans ce domaine allant de la sensibilisation des personnes qui mènent ces activités à

l'enregistrement de ces activités afin que la commune puisse en bénéficier pour son développement.

Au total, la commune dispose d'un potentiel en termes de ressources humaines capables de conduire le développement local. Cela voudrait dire que la mission de développement local conférée aux élus locaux, passe par la mobilisation et la participation de toutes les forces organisées ou émergentes dans la commune en vue de tirer grand profit de l'opportunité qu'offre la décentralisation.

CHAPITRE IV: PROPOSITION DE MESURES ADEQUATES POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Chaque territoire fait face à des problématiques et des enjeux différents selon les contextes, la situation géographique et les évolutions politiques. Il est donc nécessaire que les collectivités aient une stratégie de développement durable qui leur soit propre, s'appuyant sur les enjeux de leur territoire.

4.1- Responsabilité des collectivités locales

Il est important que les collectivités locales élaborent un diagnostic complet et détaillé de leur situation sociale, environnementale et économique. Cette étape est le point de départ indispensable d'une démarche de développement durable.

L'atteinte des objectifs passe nécessairement par la mobilisation de toutes les parties prenantes et plus précisément, les citoyens qui sont les acteurs d'une démocratie participative. La concentration de la population, et donc la sensibilisation de la société citoyenne sont les clés d'une gouvernance locale efficace. Le territoire est un système organisationnel qui doit se doter d'outils. Les approches locales bénéficient d'une légitimité démocratique que n'ont pas nécessairement les approches nationales et internationales. Or, rien de concret ne peut se faire sans une implication et un appui du public.

Les collectivités locales peuvent capitaliser sur les expériences des autres communes ; la participation à des réseaux d'échanges existants (ANCB par exemple) permet notamment de bénéficier d'exemples de bonnes pratiques et de trouver des réponses à des questions spécifiques.

Les ressources internes ou locales (ressources fiscales, revenus domaniaux, revenus tirés de l'exploitation des services industriels et commerciaux) tout en excluant les emprunts, la dotation générale de fonctionnement, les subventions

ne peuvent augmenter qu'à partir de l'amélioration de l'existant et du suivi de l'affection aux communes des impôts et taxes plus rentables.

4.2- Amélioration des ressources internes

Il est nécessaire de faire un certain nombre d'efforts pour optimiser le rendement des impôts et taxes ainsi que les autres ressources non fiscales existantes, prévues par le législateur.

Ce souci d'optimisation résulte du fait que les possibilités financières des communes sont plus importantes que ne le laissent apparaître les chiffres actuels, particulièrement dans les zones urbaines. De ce fait, avant d'envisager l'allocation des ressources supplémentaires, il est logique de s'assurer quelles mobilisent entièrement celles auxquelles elles ont droit.

Pour ce faire, il faut tout d'abord des acteurs locaux efficaces, ensuite des stratégies de recouvrement, et enfin la redynamisation des économies locales.

4.2.1 Des acteurs locaux plus efficaces

✓ Une volonté politique des élus locaux

« Vouloir c'est pouvoir », dit un adage bien connu. Il ne peut y avoir une amélioration des ressources communales si au départ le maire et son conseil ne sont pas soucieux et déterminés à atteindre de bons résultats. A cet égard, ils doivent montrer l'exemple en faisant preuve de civisme, en évitant toute action tendant à compromettre le devoir fiscal, en veillant à ce que le personnel financier sous leur autorité travaille avec probité et désintéressement.

✓ Une association des pouvoirs locaux efficace

L'association Nationale des communes du Benin (ANCB), devrait véritablement devenir une force de proposition et action. En tout cas, nos communes ont besoin d'une association solide avec à la tête, une personnalité

forte, capable de porter haut les préoccupations des communes et de se faire écouter par les hautes instances de l'Etat.

✓ Du personnel formé à la technique fiscale

La psychologie fiscale, l'accueil et le respect du contribuable sont autant d'éléments de la déontologie fiscale. On observe très souvent des maladresses et des abus de toutes sortes sur les contribuables. Ceux-ci réagissent parfois avec violence. Cette formation est donc importante si l'on veut accorder l'autonomie fiscale aux communes.

✓ La collaboration et la synergie entre les différents acteurs

Compte tenu de la multiplicité des services qui interviennent dans la chaîne

Fiscale, une mobilisation efficace cette communale dépend d'une part, de la capacité des différents acteurs à comprendre les enjeux du développement local, et d'autre part de leur aptitude à se mettre ensemble pour relever les défis qui les interpellent. Dans le dynamique de mobilisation des ressources communales, il appartient au maire de canaliser toutes les forces, les services communaux et infra communaux, ceux de l'Etat et autres. On constate malheureusement que les élus locaux ne sont pas toujours conscients de leur position centrale et des enjeux d'un partenariat solide entre eux et les responsables des administrations d'Etat.

4.2.2 Stratégie de recouvrement : politique d'élargissement de l'assiette fiscale

Il s'agit globalement de faire en sorte que tout le monde paie l'impôt.

L'élargissement de l'assiette fiscale s'appuie sur :

-La sensibilisation des contribuables, qui permet de susciter l'adhésion de la population à l'impôt. Evidemment, cette sensibilisation ne peut avoir de

portée que si le contribuable ressent effectivement que sa contribution sert à améliorer des conditions de vie.

-L'étude du potentiel fiscal qui permet de savoir les ressources normalement attendues. Son étude est à la base de toutes stratégies visant l'amélioration des recettes locales.

-Le recensement et l'identification des contribuables qui est une opération hautement stratégique en matière fiscale. En effet, connaître le nombre de contribuables, leurs lieux de travail est un facteur d'accroissement des recettes.

4.2.3 Redynamisation de l'économie locale

L'économie locale doit pouvoir être prospère pour favoriser l'emploi et la création des entreprises. Le rendement de la fiscalité locale est lié entre autre à la viabilité de l'économie locale.

Une politique d'aide à la création d'entreprises, de soutien aux petites et moyennes entreprises est nécessaire, car développer la vie économique au plan local est à la fois une finalité de la décentralisation et un moyen de la conforter grâce aux ressources fiscales induites. Les communes doivent s'impliquer dans la promotion de l'économie locale. Ce qui permet de régler les problèmes d'emploi des jeunes. Il s'agit par exemple de recruter des jeunes pour des travaux à haute intensité de main d'œuvre. Dans le même ordre d'idées, cette politique d'emploi des jeunes vise aussi à les aider à s'insérer dans le circuit économique local par le biais de la formation, la création des activités agricoles, artisanales ou pastorales.

4.3-Amélioration des ressources externes

Les approches de solution aux problèmes liés aux apports de l'Etat centrale et des organismes publics, le renforcement de la coopération décentralisée et celui de la solidarité intercommunale constitue entre autres les principaux moyens pouvant servir à améliorer les ressources externes.

4.3.1-Approches de solution aux problèmes liés aux apports de l'Etat central et des organismes publics

La décentralisation est l'expression de la volonté politique de l'Etat. Cette volonté doit également se traduire dans la vie des communes. Le transfert des compétences doit s'accompagner du transfert des ressources correspondances et suivre un mouvement régulier et non aléatoire afin de permettre une bonne planification financière au niveau des communes.

Quant aux ressources subventionnées, l'Etat doit d'une part, à défaut d'accroître leurs montants, définir un pourcentage fixe à terme de ses propres ressources au profit des communes et d'autre part leur verser chaque année le montant réel de ce taux fixé. La détermination de ce taux doit tenir compte des conditions nécessaires que doit bénéficier chaque commune dans l'optique du développement harmonieux du pays.

Dans cette logique, les élus locaux, dans un élan de solidarité et de patriotisme doivent s'entendre au sein de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) sur le montant des dotations globales de fonctionnement, des dotations de péréquation, des dotations de compensation et des fonds de concours.

La compensation des inégalités financières entre les collectivités locales est un objectif prioritaire des systèmes. Elles sont nécessaires pour un développement équilibré des différentes localités. La première raison ne tient au fait que les communes sont démunies et fragiles. Le poids dérisoire de leurs ressources a déjà été indiqué. Qui mieux que l'Etat, de surcroît leur tutelle peut les soutenir financièrement. La tutelle de l'Etat sur les communes a été jusqu'ici que beaucoup plus sous le prisme du contrôle. La tutelle doit être aussi appréhendée sous l'angle du soutien financier.

L'appui de l'Etat participe de la politique d'aménagement du territoire et du souci de justice sociale. En effet, tous les citoyens, quelle que soit leur lieu de résidence, aspire à vivre dans les meilleures conditions possibles. Ils ont besoin

de l'eau potable, de l'électricité, des routes et d'autres besoins de proximité. Ces problèmes ne se posent pas avec la même acuité partout et ne sont pas à la portée des communes. Le soutien de l'Etat complète les efforts de la commune.

4.3.2-Renforcement de la coopération décentralisée

L'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en républiques du Bénin stipule que la commune élabore et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble des populations. La cohérence des projets de développement est une des exigences fondamentales du plan de développement communal (PDC) lors de son élaboration, ce qui permet de mieux négocier avec les partenaires. Par conséquent, la mise en œuvre du PDC doit tenir compte d'une démarche rationnelle.

La coopération décentralisée doit donc être considérée comme une source de financement du développement local. Elle pourrait être qualifiée de coopération entre collectivités étrangères à capacité de financement et collectivités nationales à besoin de financement.

Comme on peut le constater, la coopération décentralisée telle que menée par les collectivités nationales manque d'efficacité et d'objectivité. Nous constatons que des élus locaux exploitent ce cadre de coopération pour se faire des "amis" à l'étranger et non des partenaires au développement de la commune. Or pour l'union européenne, la coopération décentralisée est un moyen de sortir du système de coopération « centralisée » avec les Etats et de s'engager vers une autre façon de faire de la coopération. La démarche européenne de coopération décentralisée repose sur quelques idées maîtresses qui tournent autour de la participation active, la responsabilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile. Pour la commission européenne, il s'agit de

transformer les bénéficiaires en véritables acteurs et / ou partenaires, capables de prendre en charge leur propre développement.

La coopération décentralisée doit être promue dans les domaines d'intervention aussi variés tels que :

- L'appui institutionnel ;
- Les échanges d'expertise ;
- Les échanges à caractère social, culturel et sportif ;
- La protection de l'environnement ;
- L'amélioration du cadre de vie ;
- Le développement économique social.

La commune doit alors chercher des partenaires capables de soutenir sa vision du développement. Cette coopération permettra de promouvoir le développement local à travers :

- Le financement des micros projets et des infrastructures socioculturelles :
- Les échanges des pratiques et préoccupations en matière de développement ;
- L'insertion socio économique de la jeunesse.

C'est donc un cadre bénéfique pour les communes qui font face à une pénurie de ressources financières. Elle devait être bien exploitée par nos dirigeants locaux, cela contribuerait à générer d'autres recettes dans les rubriques telles que les lions et legs, les transferts reçus dans le cadre de la coopération internationale décentralisée ou des subventions de fonctionnement reçues des autres organismes

4.3.3-Renforcement de la solidarité intercommunale

- ✓ La nécessité de l'intercommunalité

La mise en œuvre de certaines compétences locales nécessite une mise en commun des énergies par plusieurs communes. L'intercommunalité s'impose

ainsi comme une nécessité étant donné qu'elle peut être un moyen de renforcement de l'efficacité des services de base et de la crédibilité des communes.

De même elle permet de trouver des solutions à certaines questions pertinentes en matière de décentralisation : Comment optimiser la gestion des services publics locaux ? Comment les communes riches peuvent aider les communes pauvres de par le mécanisme péréquation ? L'intercommunalité est un regroupement de commune dans une structure supra communale pour réaliser certains travaux ou tâches d'intérêt commun. C'est donc une association de commune qui vise la réalisation efficiente d'objectifs déterminés.

✓ **Objectif de l'intercommunalité**

L'intercommunalité répond d'une part à la nécessité de rationaliser la gestion, d'optimiser l'organisation des services urbains ; et d'autre part à la nécessité de maintenir une participation, une démocratie de proximité.

4.4- Inventaire et analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des principales zones de la commune d'Akpro-Misserété

L'analyse des composantes géographiques et démographiques de la commune d'Akpro-Misserété révèle qu'elle dispose de nombreuses potentialités pouvant permettre son développement. Dans le même temps des faiblesses de différentes natures représentent des menaces pour le développement et l'épanouissement de ses zones.

Le tableau IV présente donc les forces et faiblesses de la commune :

Tableau IV : Forces et faiblesses de la commune d'Akpro-Misséré

Forces	Faiblesses
Utilisation croissante des ordures ménagères pour la production agricole ;	Baisse de la fertilité des terres ;
Existence de bas-fonds ;	Baisse de la qualité de l'enseignement ;
Forte production de fruits et légumes (oranges, tomate, piment, gombo)	Faible capacité financière de la commune
Existence de marchés décaoulement pour certains produits agricoles (soja, orange)	Techniques de productions inadéquates de certains produits de transformation agricole ;
Disponibilité de mines (sable, gravier, granite, marbre) et ressources en eau fortement demandées	Impraticabilité des pistes ;
	Accès difficile aux services de santé.

Source : Résultats des travaux de terrain, 2014

La valorisation de ses atouts et la prise en compte effective de ses faiblesses peut donner une dynamique nouvelle à l'économie locale et dans le même temps faciliter le bon déroulement du processus de développement.

L'inventaire des opportunités et menaces de la commune se présente dans le tableau V comme suit

Tableau V : Opportunités et menaces de la commune d'Akpro-Misséré

Opportunités	Menaces
Intérêt grandissant des étrangers pour les sites touristiques locaux ;	Perturbation créée par les aléas et les dysfonctionnements climatiques
Disponibilités des structures d'appui technique et financier pour accompagner le développement ;	Réduction du recrutement des enseignants qualifiés par l'Etat ;
Forte demande de produits agricoles et d'élevage ;	Grèves répétées des enseignants ;
Mise en œuvre prochaine du projet d'extension du téléphone conventionnel	Prolifération des maladies hydriques et propagation des IST/VIH/SIDA.
Possibilité de partenariat dans le cadre de la coopération décentralisée.	

Source : Résultats des travaux de terrain, 2014

Dans le souci de bien réussir le processus, la commune doit saisir au plus vite ses opportunités et prendre en considération les menaces existantes afin d'y trouver des mesures appropriées pour éviter tout blocage aux processus.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il ressort que les populations de la commune de Akpro-Misséréké sont depuis plus de la dernière décennie dans une dynamique perpétuelle de prise en charge des questions du développement de leur localité à travers plusieurs initiatives soutenues par les partenaires (projets et ONG) qui interviennent dans une approche participative.

La plupart des initiatives socio-économiques sont prises par les populations elles-mêmes qui se mobilisent pour trouver le financement à partir de leurs revenus sous la direction des groupements villageois. Des différentes stratégies sont préconisées (souscription ou cotisation) pour la réalisation de telles ou telles initiatives.

De façon générale, deux types de financement sont identifiés autour des projets de réalisation.

Un financement local qui provient essentiellement des populations bénéficiaires. Il s'agit des souscriptions au terme de la campagne agricole. A ce financement, il faut ajouter l'appui des autorités locales et de l'Etat béninois en terme de subvention ou d'appui pour soutenir et encourager l'initiative prise par les populations ;

Un financement extérieur qui provient des projets et des organisations non gouvernementales intervenant dans plusieurs domaines. Il faut préciser à ce niveau que l'apport surtout financier de ces partenaires se fait sur la base d'un accord qui définit la part de contribution financière ou matérielle (généralement 10 à 20%) que la population doit déboursier pour qu'elle se sente plus impliquée dans la réalisation des ouvrages, dans leur gestion et surtout pour leur pérennisation. Cette forme de mobilisation et de financement des initiatives sociocommunautaires s'est révélée très édifiante dans plusieurs localités de la commune au point où elle est encrée aujourd'hui dans la tradition des

populations qui l'ont adoptée comme l'une des portes de sortie dans la stratégie de lutte contre la pauvreté et du sous-développement dans la commune. Mais le niveau de vie des populations ne favorise pas une efficacité de leur participation.

Par ailleurs, des mécanismes de gestion ont été élaborés pour le bon fonctionnement, l'entretien des ouvrages et des équipements. Plusieurs acteurs sont impliqués dans les différents systèmes. D'un côté, il y a la collectivité locale qui a un droit de regard sur le mode de gestion et de l'autre côté, les gestionnaires des ouvrages au service des populations qui ont placé leur confiance en eux. Un comité de suivi est généralement installé pour veiller sur les irrégularités et les éventuelles malversations qui pourraient dangereusement remettre en cause tous les sacrifices consentis et l'investissement fait par les populations.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- ADAM K, S. et BOKO M. (1993) : Le Bénin. SODIMAS/ EDICEF, Cotonou, 96p.
- 2- ADJAHOU, R. (2002) : décentralisation au Bénin et ailleurs dans le monde, 196 p.
- 3-AKOBI, K. (2009): Comment promouvoir le développement local dans le contexte de la décentralisation au Bénin ? La problématique d'articulation des dynamiques institutionnelle et sociale. Edition Ruisseaux d'Afrique, 494 p.
- 4-AMETONOU, K. (2002) : Perspectives local au Bénin : Cas de la Commune de Dogbo, de financement du développement UAC, 53p.
- 5-ATINDEHOU, G. O. et ADJAHOU, L. O. (2005): Le défi du développement local dans un contexte local de décentralisation : Cas du Bénin. Mémoire de Maîtrise es-Sciences Juridiques, UAC, 81p.
- 6-DADY, N. (2010) : stratégies endogènes de financement du développement communautaire dans la Commune de Sô-Ava. Mémoire de Maîtrise, UAC, 102 p.
- 7-DANGNON, M. (2007) : La décentralisation du Bénin. Mémoire d'un quinquennat, Edition Tundé, Cotonou 127 p.
- 8- ELA, (1990) : Quant l'Etat pénètre en brousse ... les ripostes paysannes à la crise. Edition Karthala. Paris, 268 pages.
- 9- GENTIL (1986) : Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest : Intervention de l'Etat ou organisation paysanne ? Edition l'Harmattan Paris, 264 p.
- 10- GEORGE P. (1993) : Dictionnaire de la géographie. Paris, PUF : 512p.
- 11- IGUE O.J. (1999) : Le Bénin et la mondialisation de l'économie. Edition Khartala, p. 249

- 12- INSAE, (2002) : Troisième Recensement Général de la Population et de l'habitation : Synthèse des résultats en bref. Cotonou, ,48 p.
- 13- KOUTCHAN K. (2008) : Atouts et impacts socio-économiques des marchés nocturnes de Toviklin dans le développement local. Mémoire de Maîtrise, UAC, 88 p.
- 14- KOUTON E. C. M. (2008) : Rôle des organisations paysannes dans le développement socio-économique : cas de l'arrondissement de Sékou. Mémoire de Maîtrise, UAC 73 P.
- 15- LARES (2000) : Problématique de l'Intercommunalité, Bénin, 138 p.
- 16- LEVY J. et LUSSAULT M. (2003) : Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des Sociétés. Paris, CEDEXp.225.
- 17- MERLIN P. et CHOAY (2009) : Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement. Paris, pp249-251.
- 18- MISD, (2005) : Décrets d'Application des lois de la décentralisation, 175 p.
- 19- MISD, (2006) : Recueil des lois sur la décentralisation, 172 p.
- 20- OGOUWALE E. (2002): Stratégies endogènes de financement et de gestion du développement local dans l'arrondissement de kilibo. Mémoire de Maîtrise Professionnelle, UAC, 82 p.
- 21- PDM (2001) : Gérer l'économie localement en Afrique. Manuel ECOLOC- Evaluation et perspectives de l'économie local .Club du Sahel séminaire.63 p.
- 22- Planque (1983) : Géographie humaine et économique contemporaine. PUF, Paris
- 23- PNUD (1998) : Rapport sur la pauvreté, 92 p.
- 24- PNUD (2002) : Etudes nationales de perspectives à long terme, Bénin (2005) : Cotonou, 119 p.

- 25- SARDAN, (1995) : Anthropologie et Développement. Essai en Socio-Anthropologie du changement social. Edition Khartala, 365 p.
- 26- SEDJIDE, C. (2011) : Stratégies de financement du développement local dans la Commune de KLOUEKANME. Mémoire de Maîtrise, UAC, 88 p.
- 27- SERGE et al. (1989) : L'état du Tiers-Monde. 92p
- 28- WOTTO, A. F. (2008) : Micro-finance et réduction de la pauvreté dans la commune de Bohicon. Mémoire de Maîtrise, UAC, 71 p.

LISTE DES FIGURES

	Titre	pages
Figure 1	Carte de la situation géographique.....	25
Figure 2	Structure de la population selon le sexe.....	30
Figure 3	Structure de la Population selon le milieu de résidence.....	31
Figure 4	Structure ethnique de la population.....	33
Figure 5	Répartition de la population selon la religion.....	34
Figure 6	Structuration du budget communal.....	46
Figure 7	Différentes ressources en faveur du développement local durable	48

LISTE DES TABLEAUX

Pages

Tableau I	: Centre de documentations visités et types d'informations recueillies.....	19
Tableau II	: Point des marchés passés sur appui et don des PTF.....	46
Tableau III	: Contribution des populations aux réalisations.....	55
Tableau IV	: Forces et faiblesses de la Commune d'Akpo – Misséréte.....	68
Tableau V	: Opportunité et menaces de la commune d'Akpo –Misséréte	69

LISTE DES PLANCHES / PHOTOS

Pages

Planche 1	: Reliques forestières de Abessan dans l'Arrondissement de Katagon	28
Photo 1	: Marécage à Vakon.....	29
Planche 2	: Quelques plantations.....	37
Planche 3	: Bœufs au pâturage.....	38
Photo 2	: Bus de transport public.....	40
Photo 3	: AEV d'Agondozoun financée par la coopération japonaise.....	52
Photo 4	: Salles de classe construites à Wayissogbé, financement PNDCC...	52
Photo 5	: Boutiques ouvertes aux populations, financement de la Mairie.....	57
Photo 6	: Hangars construits dans le marché de Vakon.....	57

ANNEXE

Tableau annexe 1 : Répartition de la population de la Commune d'Akpro-Misséréte selon les arrondissements et les sexes en 2002.

Arrondissement	Total	Masculin	Féminin	Proportion Arr./Total (%)	Rapport de Masculinité (%)
Gomè-Sota	15345	7386	7959	12,1	90,2
Katagon	17860	8533	9327	14,00	91,48
Vakon	38806	19019	19787	30,5	96,11
Zoungbomè	13581	6429	7152	10,7	89,9
Akpro-Misséréte	41657	20900	20757	32,7	100,0
Total	127249	62267	64982	100 ,0	95,8

Source RGPH4, 2013

Tableau annexe 2 : Structure de la population de la Commune d'Akpro-Misséréte selon l'ethnie

Ethnie	Proportion (%)
Fon et apparentés (Tori et Goun)	97,4
Yoruba et Apparentés	1,3
Autre ethnies béninoises	1,1
Ethnies étrangères	0,2
Total	100,0

Source RGPH4 (2013)

FICHE D'ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE

La présente fiche d'enquête vous est adressée dans le cadre de la collecte des données socio-économiques pour l'évaluation du système endogène du financement du développement communautaire dans la commune d'AKPRO-MISSERETE.

IDENTIFICATION

Arrondissement :

Village :

Principales caractéristiques du chef de ménage :

Sexe : Masculin Féminin

Age :

Situation patrimoniale : Célibataire Marié

Nombre de personnes dans le ménage :

	Masculin	Féminin	Total
Enfants			
Adultes			
Total			

Nombre d'actifs agricoles :

Hommes Femmes Total

Ethnie:

Etes- vous membre d'un groupement coopératif ?

Oui Non

Migration :

Y-a-t-il des membres du ménage qui ont été obligés de laisser le village depuis les 10 dernières années ?

Oui Non

Si oui, indique :

a) Le nombre

	Homme	Femme	Total
Moins de 15 ans			
15 à 30 ans			
30ans et plus			
Total			

b) Les raisons

- Recherche de terre
- Recherche de travail
- Apprentissage ou école
- Autres raisons (à préciser)

c) La destination

- Vers un autre pays
- Vers un autre village
- En ville

d) Que pourrait- on faire pour éviter le départ des habitants ?

Quel est actuellement votre plus grand problème ?

- 1) Problème d'argent
- 2) Problème de santé
- 3) Problème de travail

Si c'est un problème d'argent, indiqué pour payer quoi ?

La situation économique de commune :

Avez- vous une activité génératrice de revenu

Si oui, laquelle ?

Si Non pourquoi ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans vos activités économiques ?

- Mévente
- Surenchère des produits
- Transport des marchandises
- Infrastructures marchandes
- Taxe sur les marchandises

Taux de recouvrement

Saviez- vous que votre contribution financière est nécessaire pour le développement de votre commune ?

Oui Non

La mairie organise-t elle des séances de sensibilisation à votre égard ?

Oui Non

Quelles sont les actions que vous pouvez mener pour participer au développement de votre commune ?

.....

Quelles autres difficultés rencontrez-vous dans vos activités économiques ?

.....

Informez- vous les autorités locales de vos problèmes ?

Oui Non

Insuffisance de personnel capable de conduire le développement

Oui Non

Insuffisance d'infrastructures routières adéquates

Oui

Non

Insuffisance d'infrastructures sociocommunautaires et équipements

Voie d'accès au village

Quel est le principal moyen d'accès au village ?

- 1) Route carrossable toute l'année
- 2) Route périodiquement carrossable
- 3) Pistes ou sentiers
- 4) Voie d'eau navigable

Point d'eau

Indiquez les points d'eau existants dans le village

- 1) Point d'eau naturelle (fleuve, rivière, marigot)
- 2) Point d'eau traditionnelle
- 3) Puits busés
- 4) Puits équipés en pompes manuelles
- 5) Quelle est la qualité de l'eau

Bonne

Mauvaise

Marchés et équipement d'échanges

1) Existe-t-il un marché dans le village ?

Oui

Non

2) Si oui, quelle est la périodicité ?

3) Dans le cas contraire quel est le marché plus proche de vous ?

4) Existe-t-il dans le village :

- Des boutiques traditionnelles

Oui

Non

- Des boutiques modernes

Oui

Non

Infrastructures scolaires

1) Existe-t-il dans le village

- Une école primaire

Oui

Non

- Un collège

Oui

Non

2) L'équipement scolaire est-il suffisant ?

Oui

Non

3) L'équipement scolaire est-il en bon état ?

Oui

Non

4) S'il n'existe pas d'école dans le village, dans quelle localité se trouve l'école la plus proche de vous ?

Infrastructures sanitaires

Existe-t-il dans le village

Oui

Non

Un dispensaire

Oui

Non

Une maternité

Oui

Non

Un centre de santé

Oui

Non

Un dépôt pharmaceutique

Oui

Non

Autres (à préciser)

Oui

Non

Mesure d'hygiène et d'assainissement

Les ordures sont déposées :

1) Dans un coin de la concession

2) Dans un trou de la concession

3) Dans un contenant

4) Derrière la concession

5) Dans une décharge publique

Les défécations se font :

1) A l'aire libre

2) Dans un trou recouvert

3) Dans une latrine

4) Autres (à préciser)

Source d'eau

L'eau consommée provient de :

1) Robinet fontaine

2) Puits

3) Rivière, marigot, mare

4) Source

5) Citerne

6) Autres (à préciser)

Faiblesse de la productivité agricole

La récolte de la dernière campagne par rapport aux précédentes a-elle été :

Très bonne

Bonne

Passable

mauvaise

Quels sont les produits que tu cultives le plus souvent ?

Produits	Usage			Lieu principal de vente			
	Vendus en majorité	Auto consommables	Vendus et consommés	Village		Hors du village	
				Marché	Autres	Marché	Autres
Maïs							
Manioc							
Cultures maraîchères							

Arachides							
Palmier à huile							

Aimerais –tu- augmenter ta production pour gagner plus d’argent ?

Oui Non

Si oui quels sont les obstacles ?

Existe-t-il un ou plusieurs magasins de stockage dans le village ?

Oui Non

Si oui, précisez à qui les ils appartiennent :

- Quelles sont les cultures pluviales du village ?.....

- Quelles sont les cultures de décrue du village ?

- Quelles sont les cultures fruitières ?.....

- Y-a-t-il un encadreur dans le village ?

Si oui, depuis combien d’année ?

- Durant la dernière campagne agricole, combien de fois avez-vous reçu la visite de l’encadreur ?

Selon toi, les conseils de l’encadreur ont t-ils été utiles pour avoir une bonne récolte ?

Oui Non

Si oui, sur quels points ?

- Parmi les conseils donnés par l’encadreur y-a-ta-il qui ne sont pas acceptés par les paysans ?

Oui Non

Si oui, indiquer lesquels et pour quelles raisons ne sont –ils pas acceptés

Matériels agricoles

Matériel	Nombre	En bon état	En état plus ou moins bon	En très mauvais état
Houe				
Machette				
Hache				
Faucille				
Bœuf de				
Pulvérisation				

Les pluies ont toujours été au rendez-vous pendant les saisons pluvieuses ?

Oui

Non

Si oui, quelle est la saison la plus touchée ?

Grande saison pluvieuse

Petite saison pluvieuse

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	1
DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ACRONYMES	4
RESUME / ABSTRACT	6
INTRODUCTION	7
<u>CHAPITRE I</u> : PROBLEMATIQUE DU SUJET ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	9
1 .1 – Problématique	9
1.1.1 Revue de littérature.....	9
1.1.2 – Justification de l'étude.....	11
1.1.3 Hypothèses et Objectifs de recherche	14
1.1.4 Clarification des concepts	15
1.2 -Démarche méthodologique	17
1.2-1-La collecte des données.....	17
1.2.1.1. Types de donnés.....	17
1.2.1.2 Techniques de collecte	18
1.2.1.3 Enquêtes socio-économiques.....	20
1.2.1.4 Travaux de terrain	20
1.2-4-Traitement des données et analyse des résultats.....	21
<u>CHAPITRE II</u> : FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA ZONE D'ETUDE	23
2.1 – Situation géographique et administrative de la zone d'étude	23
2.1.1- Situation géographique de la zone d'étude.....	23
2.1.2- Situation administrative de la zone d'étude.....	26
2.2-Caractéristiques biophysiques.....	26
2.2-1- Climat.....	26
2.2.2- Composantes géomorphologiques et pédologiques.....	26

2.2.3- Végétation.....	27
2.2.4- Réseau hydrographique.....	28
2.3- Caractéristiques sociodémographiques	29
2.3.1 – Evolution démographique	29
2.3.2 – Milieu et statuts de résidence.....	31
2.3.3- Mode d'accès au foncier.....	32
2.3.4 – Caractéristiques socio culturelles.....	32
2.3.5-Différentes forme d'organisation sociale.....	35
2.4 –Activités économiques.....	36
2.4.1- l'agriculture.....	36
2.4.2-l'élevage.....	37
2.4.3- les unités économiques.....	39
2.4.4. unités de stockage.....	39
2-4-Transport et communication	40

CHAPITRE III : FINANCEMENT DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE... **42**

3.1-Le financement des initiatives de développement : canaux de participation.....	42
3.1.1 –Cadre législatif et institutionnel	42
3.1.2 –Acteurs contribuables	43
3.1.2.1- Contribution des populations à la base	44
3.1.2.2- l'Etat et les partenaires au développement.....	45
3.1.2.3- Contribution des ONG	47
3.2 –Stratégies de mobilisation des ressources	49
3.2.1- Stratégies de mobilisation des ressources internes.....	49
3.2 .2-Stratégies de mobilisation des ressources en nature.....	50
3.2.3 –Stratégies de mobilisation des ressources extérieures	51
3.2.4 –Composantes budgétaires de la commune d'Akpro- Misséréte	54

CHAPITRE IV : PROPOSITIONS DE MESURES POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DANS LA ZONE D'ETUDE

.....	60
4.1- Responsabilité des collectivités locales	60
4.2-1' Amélioration des ressourcés internes.....	61
4.2.1- Des acteurs locaux plus efficaces	61
4.2.2-Stratégies de recouvrement : Politique d'élargissement de l'assiette fiscale.....	62
4.2.3- Redynamisation de l'économie locale.....	62
4.3-L'amélioration des ressources externes.....	63
4.3.1-Les approches de solution aux problèmes liés aux apports de l'Etat et des organismes publics.....	63
4.3.2- Renforcement de la coopération décentralisée.....	65
4.3.3- Renforcement de la solidarité intercommunale.....	66
4.4. Inventaire et analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des principales zones de la commune d'Akpro-Misséréte.....	67
CONCLUSION	70
BIBLIOGRAPHIE	72
Liste des figures	75
Liste des tableaux	76
Liste des planches/photos	77
ANNEXE	78
Table des matières	88